



Monitoring de la bureaucratie 2014

GfK Switzerland SA

Décembre 2014



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique

Mentions légales

Mandant de l'étude et éditeur

Secrétariat d'État à l'économie SECO, Direction de la promotion économique, secteur Politique PME

Auteurs

GfK Switzerland
Markus Zumbühl
Dr Corinne Igel

Groupe d'accompagnement SECO

Martin Godel
Markus Willimann

Adresse

GfK Switzerland SA
Obermattweg 9
CH - 6052 Hergiswil NW
www.gfk.ch

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Direction de la promotion économique
Holzikofenweg 36, 3003 Berne
Tél. +41 31 322 28 12, Fax +41 31 323 12 11
www.seco.admin.ch

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----|---|----|
| 1 | Résumé | 3 |
| 2 | Situation initiale et objectifs | 6 |
| 3 | Résultats du monitoring de la bureaucratie 2014 | 7 |
| 3.1 | Charge ressentie subjectivement / charge effective et évolution de la charge - <i>Données agrégées</i> | 7 |
| 3.2 | Charge ressentie subjectivement / charge effective – <i>classement et comparaison avec 2012</i> | 12 |
| 3.3 | Évolution de la charge – <i>classement et comparaison avec 2012</i> | 16 |
| 3.4 | Charge subjective et évolution de la charge - question individuelle..... | 20 |
| 3.5 | Charge administrative interne et externe (heure/CHF)..... | 23 |
| 3.6 | Perception subjective de la charge - <i>Top 6 en détail</i> | 24 |
| | 1) Hygiène alimentaire | 24 |
| | 2) Projets de construction | 25 |
| | 3) Formation professionnelle/apprentissage | 27 |
| | 4) Présentation des comptes/révision | 28 |
| | 5) Taxe sur la valeur ajoutée | 29 |
| | 6) Importation et exportation (marchandises)..... | 31 |
| 3.7 | Amélioration d'une disposition légale concrète | 33 |
| 4 | Charge administrative globale par branche | 36 |
| 4.1 | Vue d'ensemble du top 3 des domaines par branche | 36 |
| 4.2 | Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par secteur ... | 37 |
| 5 | Charge administrative par canton | 42 |
| 5.1 | Vue d'ensemble du top 3 des domaines par canton | 42 |
| 5.2 | Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton | 43 |
| 6 | Préparation et déroulement des relevés | 48 |
| 6.1 | Adresses..... | 48 |
| 6.2 | Matériel d'envoi et d'enquête | 49 |
| 6.3 | Échéancier..... | 50 |
| 6.4 | Rappels téléphoniques..... | 50 |
| 6.5 | Couverture..... | 50 |
| 6.6 | Intervalle de confiance | 52 |



7 Annexe53

1 RÉSUMÉ

GfK Switzerland SA a réalisé pour la deuxième fois, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), une enquête auprès d'entreprises implantées en Suisse sur le thème des «charges administratives». Au total, 4802 entreprises ont été sollicitées. 1809 entreprises ont participé à l'enquête (soit un taux de retour de 38 %). Avec l'échantillonnage réalisé et le taux de retour obtenu, les résultats de l'enquête sont représentatifs de l'ensemble de la Suisse.

L'objectif central de cette enquête était la mesure de la charge des entreprises résultant des dispositions légales à tous les échelons (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales) ainsi que de son évolution dans le temps.

La charge subjective agrégée sur l'ensemble des domaines est la même depuis 2012.

À la question portant sur la charge moyenne des entreprises, 54,2 % des entreprises interrogées font état – tous domaines de réglementation confondus – d'une charge subjective (plutôt) élevée. En 2012, cette proportion était de 50,5 %; cette différence n'est cependant pas significative sur le plan statistique et aucun changement n'a été observé.¹ La charge ressentie semble avoir plutôt augmenté dans la majorité des domaines.

Les résultats de 2014 concernant la charge sont proches de ceux de 2012.

Seuls dans les domaines Projets de construction, Présentation des comptes/révision et Statistiques, un léger changement significatif sur le plan statistique a été observé: davantage d'entreprises signalent ici une charge (plutôt) élevée.

La majorité des répondants indiquent une charge (plutôt) élevée pour les dispositions légales suivantes:

- Hygiène alimentaire
- Projets de construction
- Formation professionnelle/apprentissage
- Présentation des comptes/révision

Au total 24 domaines de réglementation ont été soumis à l'évaluation des entreprises (voir questionnaire annexé).

85 % des entreprises indiquent moins de 40 heures mensuelles consacrées aux dispositions légales. En 2012, cette valeur était égale à 81,5 %, ce qui ne représente pas une différence statistiquement significative.

¹ Test de signification à un niveau de 5 %: une différence statistiquement significative à un niveau de 5 % indique que la différence n'a pas été mesurée par hasard, mais qu'elle se reflète avec une probabilité de 95 % sur la population de base. Test réalisé à partir de la base effective (base après pondération) 2012: n=1155,1, 2014: n=1426,7

La réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers est ressentie comme moins contraignante malgré un nombre supérieur d'heures de travail.

En règle générale, plus la charge subjective moyenne est élevée pour un domaine défini, plus le nombre indiqué d'heures effectives de travail est élevé pour ce domaine. Ceci ne s'applique cependant pas à la réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers où une charge moyenne de travail relativement élevée est ressentie comme moins contraignante.

Entre les domaines, l'évolution de la charge et des heures de travail de 2012 à 2014 est analysée différemment.

Dans tous les domaines, les entreprises interrogées font état en moyenne d'une (légère) hausse de la charge en raison des dispositions légales par rapport à 2012. Dans les domaines Assurance-accidents/SUVA, AVS/AI/APG, Circulation/véhicules à moteur, Expansion des installations de production et Importation/exportation, les entreprises mentionnent cependant un nombre inférieur d'heures de travail. La baisse la plus forte d'heures de travail est identifiée dans les domaines Expansion des installations de production et Importation/exportation.

Quelles sont les améliorations possibles selon les entreprises?

35 % des entreprises interrogées ont formulé des propositions d'amélioration concrètes. Les entreprises souhaitent surtout une simplification des procédures relatives à la taxe sur la valeur ajoutée et à l'impôt sur les sociétés par le biais d'offres de cyberadministration. Une simplification de la réglementation en matière de construction est également demandée ainsi que des délais rapides et clairs pour les décisions administratives.

C'est généralement dans les secteurs du commerce, de l'industrie et de la construction que les entreprises mentionnent une charge (plutôt) élevée.

Dans les secteurs du commerce¹ et de l'industrie², 73 % respectivement 76 % des entreprises interrogées qui sont concernées par la réglementation sur l'hygiène alimentaire, mentionnent une charge (plutôt) élevée. Dans le secteur de la construction³, c'est surtout la réglementation en matière de construction qui représente une charge pour les entreprises: 74 % d'entre elles considèrent la charge comme élevée ou plutôt élevée. Parmi les prestataires de service⁴, 55 % des entreprises interrogées considèrent la réglementation en matière de construction comme une charge (plutôt) élevée. Pour les institutions publiques et sociales⁵, ce chiffre s'élève à 56 % des entreprises dans le domaine Formation professionnelle/apprentissage.

¹ **Commerce**: commerce, circulation, stockage et hébergement ² **Industrie**: industrie manufacturière, industrie extractive, autre industrie ³ **Construction**: industrie de la construction, construction ⁴ **Services**: activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques

⁵ **Institutions publiques et sociales**: administration publique, défense, sécurité sociale, éducation et enseignement, santé et activités sociales

C'est généralement dans les secteurs du commerce, de l'industrie et de la construction que les entreprises mentionnent une charge (plutôt) élevée.

L'analyse des domaines considérés comme la majorité des entreprises comme une charge (plutôt) élevée fournit les résultats suivants: dans les secteurs du commerce et de l'industrie¹, 73 % respectivement 76 % des entreprises interrogées indiquent que la réglementation représente une charge (plutôt) élevée dans le domaine Hygiène alimentaire. Dans le secteur de la construction, c'est surtout la réglementation en matière de construction qui représente une charge pour les entreprises (74 %: charge (plutôt) élevée). Parmi les prestataires de service, 55 % des entreprises interrogées considèrent la réglementation en matière de construction également comme une charge (plutôt) élevée; cependant le nombre d'entreprises confrontées à la réglementation en matière de construction est limité. Pour 56 % des institutions publiques et sociales, le domaine Formation professionnelle/apprentissage représente une charge (plutôt) élevée.

Dans le canton de Zurich, les domaines Hygiène alimentaire, Projets de construction et Formation professionnelle/apprentissage sont ressentis comme une charge (plutôt) élevée.

La tendance ne laisse entrevoir que peu de différences entre les cantons avec le plus grand nombre de répondants, notamment Zurich, Berne, Vaud, Argovie et Genève. Dans la mesure où l'échantillon a été augmenté dans le canton de Zurich, les conclusions dans ce canton sont les plus précises par rapport aux autres cantons. Dans le canton de Zurich, les domaines Hygiène alimentaire (62 %), Projets de construction (61 %) et Formation professionnelle/apprentissage (57 %) sont considérés le plus souvent comme une charge (plutôt) élevée.

Secrétariat d'État à l'économie (SECO):

Le SECO est le centre de compétence de la Confédération pour toutes les questions de politique économique. Son but est d'assurer une croissance économique durable. À cet effet, il définit et met en place le cadre général de l'activité économique.

GfK Switzerland SA:

GfK Switzerland SA (Hergiswil/NW) est le plus grand institut d'études de marché et le seul prestataire de services intégraux dans le domaine des études qualitatives et quantitatives en Suisse. GfK Switzerland SA appartient au Groupe international GfK basé à Nuremberg.

2 SITUATION INITIALE ET OBJECTIFS

Le monitoring de la bureaucratie relève la charge ressentie subjectivement ainsi que l'investissement temporel et financier effectif généré au sein des entreprises par les dispositions légales et les réglementations. L'objectif de l'instrument est de suivre l'évolution de la charge bureaucratique des entreprises en Suisse et d'identifier le potentiel d'action de la Confédération et des cantons. Cette étude a été réalisée pour la première fois en 2012. Le second volet de l'enquête a eu lieu entre août et octobre 2014.

Le questionnaire destiné aux entreprises a été envoyé à une sélection de 4802 entreprises représentatives de Suisse. Des PME¹ et des grandes entreprises² ont été interrogées. L'objectif central du monitoring de la bureaucratie est la mesure de la charge ressentie par les entreprises et résultant des dispositions légales à tous les échelons (réglementations de la Confédération, des cantons, des communes et internationales). Sont traitées en l'occurrence les questions de recherche suivantes:

- Identification des domaines/dispositions légales jugés comme particulièrement contraignants
- Comparaison transversale entre différentes branches économiques, entreprises de taille différente et cantons
- Évolution de la charge dans le temps, répétition de l'enquête tous les deux ans
- Mise en lumière d'éventuelles idées d'optimisation

¹ PME: Micro-entreprise: 3-9 collaborateurs; Petite entreprise: 10-49 collaborateurs; Entreprise moyenne: 50-249 collaborateurs

² Grande entreprise: 250+ collaborateurs

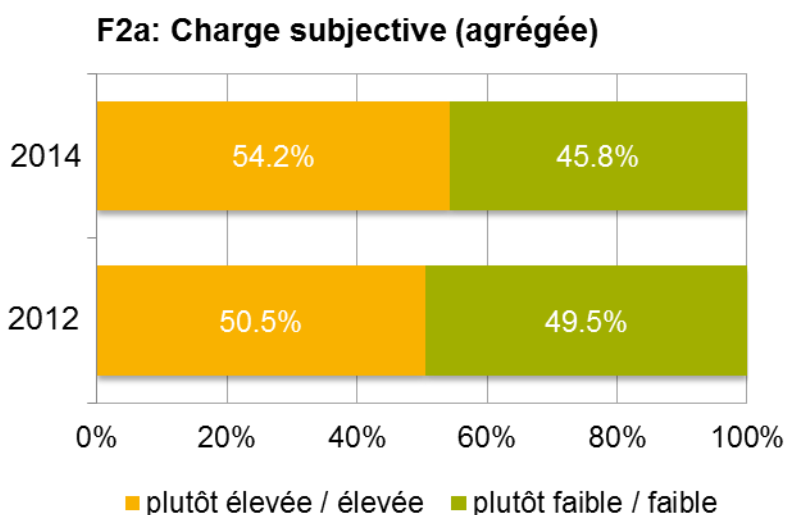
3 RÉSULTATS DU MONITORING DE LA BUREAUCRATIE 2014

3.1 Charge ressentie subjectivement / charge effective et évolution de la charge - Données agrégées

Graphique 3.1.1: Charge ressentie subjectivement (agrégée)

Question F2a: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.»

Base: données agrégées sur la base des entreprises, n=1784 (2014) et n=1275 (2012), évaluation des 22 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2012 et 2014.



Le graphique 3.1.1 montre la répartition des indications concernant la charge ressentie subjectivement. Pour ce faire, nous avons établi la moyenne des données par entreprise pour la totalité des dispositions légales considérées. Une valeur globale de la charge ressentie subjectivement est attribuée à chaque entreprise. Il s'agit de la moyenne de la charge ressentie pour l'ensemble des 22 dispositions légales. Le graphique 3.1.1 représente la répartition de cette valeur par entreprise. L'échelle à quatre valeurs¹ utilisée dans le questionnaire a été condensée en une échelle à deux valeurs².

En 2014, 54,2 % des entreprises interrogées font état d'une charge subjective élevée ou plutôt élevée. Les entreprises restantes (soit 45,8 %) indiquent une charge (plutôt) faible. Dans le questionnaire de 2012, cette valeur était légèrement supérieure: un peu moins de la moitié des entreprises (49,5 %) considéraient la charge faible ou plutôt faible. Cette différence n'est cependant pas significative d'un point de vue statistique.³

¹ (1=charge faible / 2=charge plutôt faible / 3=charge plutôt élevée / 4=charge élevée)

² (1+2 = charge (plutôt) faible / 3+4 = charge (plutôt) élevée)

³ Test de signification à un niveau de 5 %: une différence statistiquement significative à un niveau de 5 % indique que la différence n'a pas été mesurée par hasard, mais qu'elle se reflète avec une probabilité de 95 % sur la population de base. Test réalisé à partir de la base effective (base après pondération) 2012: n=1155,1, 2014: n=1426,7

Le tableau 3.1.1 suivant indique la charge ressentie subjectivement par rapport à la charge effective (heures par mois). Les heures par mois ont été collectées à l'aide d'une question ouverte dans le questionnaire. Le nombre d'heures indiqué par les entreprises interrogées a été additionné par entreprise pour toutes les dispositions légales évaluées.

Tableau 3.1.1: Charge ressentie subjectivement (agrégée) et charge effective par mois (agrégée)

Question F2a et F2b: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) En outre, veuillez donner une estimation de la charge en heures par mois.
 Base: données agrégées sur la base des entreprises, n=1784 (2014) et n=1275 (2012), évaluation des 22 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2012 et 2014. Les différences significatives (niveau de 5 %) par rapport à 2012 sont marquées en **bleu**.

| | | Heures par mois | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------------|-----------------|---------------|--------------|--------------|---------------|---------------|--------|--------|
| | | < 40 heures | | 40-50 heures | | > 50 heures | | Total | |
| | | 2014 | 2012 | 2014 | 2012 | 2014 | 2012 | 2014 | 2012 |
| Charge subjective | C. (plutôt) faible 2014 | 42,4 % | | 0,6 % | | 2,8 % | | 45,8 % | |
| | C. (plutôt) faible 2012 | | 43,8 % | | 2,2 % | | 3,5 % | | 49,5 % |
| | C. (plutôt) élevée 2014 | 42,6 % | | 2,5 % | | 9,1 % | | 54,2 % | |
| | C. (plutôt) élevée 2012 | | 37,7 % | | 1,6 % | | 11,2 % | | 50,5 % |
| | Total 2014 | 85,0 % | | 3,1 % | | 11,9 % | | 100 % | |
| | Total 2012 | | 81,5 % | | 3,8 % | | 14,7 % | | 100 % |

La majorité des entreprises interrogées ne nécessite qu'un faible investissement temporel, soit moins de 40 heures par mois (85 %), pour les dispositions légales. Parmi ces entreprises, environ la moitié considère la charge administrative comme (plutôt) élevée (42,6 % de toutes les entreprises). 9,1 % de toutes les entreprises interrogées investissent plus de 50 heures par mois et évaluent cette charge comme (plutôt) élevée.

Tableau 3.1.2: Charge ressentie subjectivement (agrégée) et charge effective par mois (agrégée) par taille des entreprises

Question F2a et F2b: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) En outre, veuillez donner une estimation de la charge en heures par mois.
 Base: données agrégées sur la base des entreprises, n=1784, évaluation des 22 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2012 et 2014.

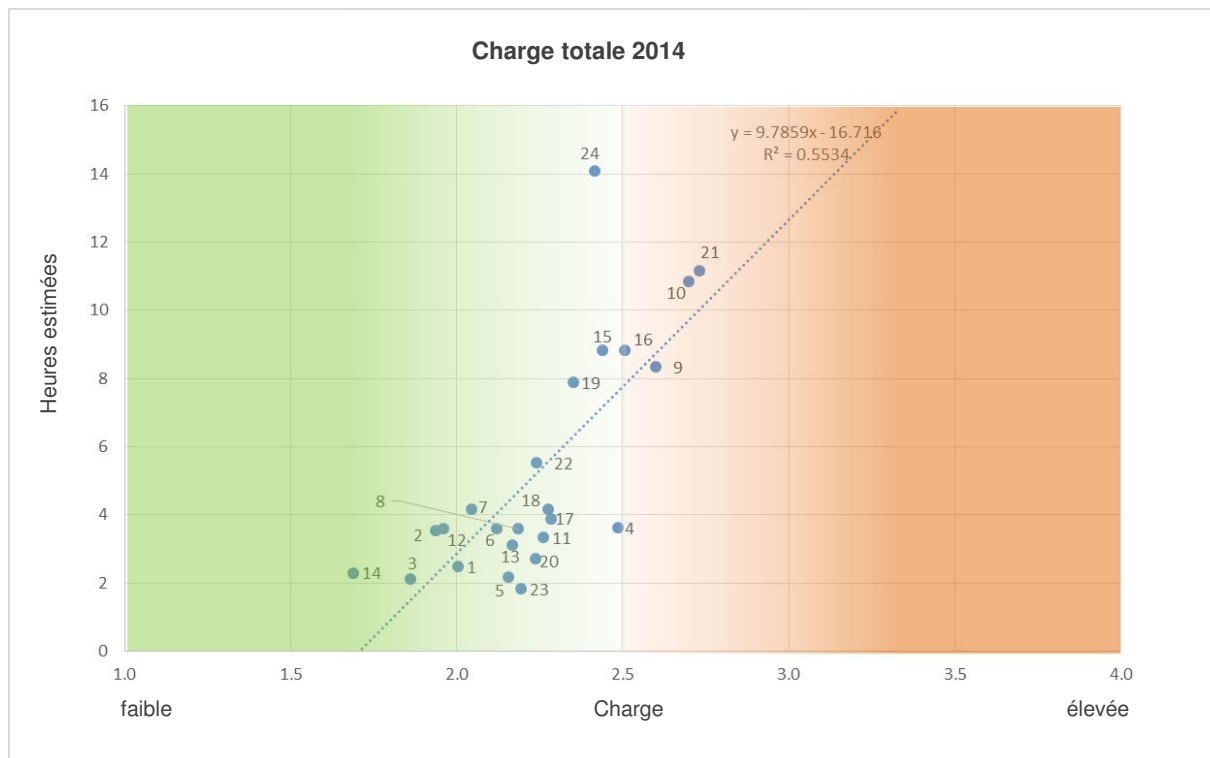
| | | Total (n=1784) | PME (n=1602) | Grandes entreprises (n=178) |
|------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| (nombre d'heures/mois) | (charge subjective) | Nombre d'entreprises en % | Nombre d'entreprises en % | Nombre d'entreprises en % |
| < 40 heures | C. (plutôt) faible | 42,4 % | 42,7 % | 4,8 % |
| 40-50 heures | C. (plutôt) faible | 0,6 % | 0,6 % | 1,2 % |
| > 50 heures | C. (plutôt) faible | 2,8 % | 2,8 % | 7,3 % |
| < 40 heures | C. (plutôt) élevée | 42,6 % | 42,6 % | 37,4 % |
| 40-50 heures | C. (plutôt) élevée | 2,5 % | 2,5 % | 2,6 % |
| > 50 heures | C. (plutôt) élevée | 9,1 % | 8,8 % | 46,8 % |
| | | | Total: 53,9 % | Total: 86,8 % |

L'analyse de la charge subjective et du nombre d'heures par rapport à la taille des entreprises révèle que les grandes entreprises (tableau 3.1.2) sont plus nombreuses à évaluer la charge subjective comme (plutôt) élevée (86,8 %) que les PME (53,9 %). Il n'y a pas de différence statistiquement significative par rapport à 2012, où la charge était de 81,9 % pour les grandes entreprises et de 50,4 % pour les PME.

Pour obtenir un aperçu détaillé de la relation entre la charge effective en heures et la charge ressentie subjectivement, le graphique 3.1.2 suivant représente pour chaque domaine la moyenne des heures par rapport à la moyenne de la charge ressentie subjectivement.

Graphique 3.1.2: Charge ressentie subjectivement (agrégée) et charge effective par mois (agrégée) par taille des entreprises

Question F2a et F2b: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) En outre, veuillez donner une estimation de la charge.
 Base: données agrégées sur la base des entreprises, les nombres de cas diffèrent en fonction du domaine (voir annexe), évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



| | | | | | |
|---|---|---|----|--|----|
| AVS/AI/APG | 1 | Formation professionnelle, apprentissage | 9 | Obtention des agréments | 17 |
| 2 ^e pilier | 2 | Projets de construction | 10 | Contrôles administratifs | 18 |
| Assurance-accidents/SUVA | 3 | Expansion des installations de production | 11 | Marchés publics | 19 |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 4 | Circulation/véhicules à moteur | 12 | Statistiques | 20 |
| Impôt sur les sociétés | 5 | Création d'entreprise | 13 | Hygiène alimentaire | 21 |
| Droits du travail/conditions de travail | 6 | Registre du commerce/FOSC | 14 | Législation environnementale | 22 |
| Sécurité au travail | 7 | Importation et exportation | 15 | Impôt à la source | 23 |
| Collaborateurs étrangers | 8 | Présentation des comptes, révision | 16 | Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers | 24 |

Il existe une relation positive entre la charge ressentie subjectivement et le nombre d'heures effectivement investi: aucun domaine ne présente de charge subjective très élevée (zone en orange). La charge administrative subjective et effective la plus élevée est relevée dans les domaines Denrées alimentaires et de Construction. Le nombre d'heures consacrées aux dispositions légales est le plus élevé dans le domaine Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers. Parallèlement, la charge subjective moyenne atteint ici à peine 2,5: il semblerait que l'important investissement soit mieux «toléré» dans ce domaine et qu'il n'est pas ressenti comme trop contraignant malgré un nombre d'heures de travail relativement élevé.

Tableau 3.1.3: Charge ressentie subjectivement, charge effective par mois et évolution de la charge

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) En outre, veuillez donner une estimation de la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012 / au cours des trois dernières années?»

Base: données agrégées sur la base des entreprises, n=1780, évaluation des 22 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2012 et 2014.

| | | F2b - Heures investies par mois | | |
|-------------------------------|--------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| | | < 40 heures VM F2c (évolution) | 40-50 heures VM F2c (évolution) | > 50 heures VM F2c (évolution) |
| Charge subjective 2014 | C. (plutôt) faible | 3,13 | 3,14 | 3,29 |
| | C. (plutôt) élevée | 3,49 | 3,57 | 3,71 |
| Charge subjective 2012 | C. (plutôt) faible | 3,19 | 3,30 | 3,28 |
| | C. (plutôt) élevée | 3,58 | 3,60 | 3,74 |

Légende F2c: Évolution de la charge au cours des trois dernières années

- 1 = forte baisse
- 2 = légère baisse
- 3 = aucun changement
- 4 = légère hausse
- 5 = forte hausse

L'analyse comparée des trois questions F2a à F2c (tableau 3.1.3) permet d'établir un lien entre la charge ressentie et l'évolution de la charge (quel que soit le nombre d'heures investies par mois): plus la charge subjective est élevée, plus les entreprises ont tendance à mentionner une légère/forte hausse de la charge au cours des trois dernières années. En 2014 aussi, les entreprises signalent une charge générale plutôt en hausse (indépendamment des questions 1a et F1b): toutes les valeurs moyennes sont supérieures à 3,0. La différence avec les valeurs de 2012 est négligeable.

3.2 Charge ressentie subjectivement / charge effective – *classement et comparaison avec 2012*

Le graphique 3.2.1 montre toutes les dispositions légales évaluées dans le cadre de l'enquête de 2014 et classées par importance de la charge (la charge subjective la plus élevée en haut). Les domaines avec la charge subjective la plus élevée (plutôt élevée ou élevée) sont l'hygiène alimentaire, les projets de construction, la formation professionnelle/apprentissage, la présentation des comptes/révision et la taxe sur la valeur ajoutée. Pour ces cinq domaines, plus de la moitié des entreprises indiquent que les dispositions légales entraînent une charge élevée ou plutôt élevée.

Le graphique 3.2.1 montre par ailleurs le nombre d'heures investies en moyenne par mois pour les différentes dispositions légales. Les grandes entreprises consacrent nettement plus d'heures que les PME. Pour ces dernières, les domaines Hygiène alimentaire, Projets de construction et Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers représentent le plus d'heures.

Par rapport à la médiane, l'hygiène alimentaire, les projets de construction et la formation professionnelle/apprentissage sont les domaines avec la valeur la plus élevée: la moitié des entreprises interrogées indiquent ici plus de 3 heures investies par mois pendant que l'autre moitié indique moins de 3 heures. La médiane solide par rapport aux valeurs extrêmes se distingue fortement dans cette enquête de la valeur moyenne.

Outre les 24 dispositions indiquées, 101 entreprises ont également mentionné d'autres dispositions entraînant une charge administrative. En font notamment partie les dispositions / domaines de réglementation suivants: loi sur les médicaments/contrôle des médicaments, contrôle des produits thérapeutiques système d'assurance qualité, exigences réglementaires pour les appareils médicaux, secteur de la santé, réglementation énergétique, protection des données, conservation des monuments historiques, douanes, ZEWO.

Graphique 3.2.1: Classement de la charge ressentie subjectivement

Questions F2a et F2b: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) En outre, veuillez donner une estimation de la charge en heures par mois.

Base: le nombre de cas par domaine est indiqué entre parenthèses. L'épaisseur des barres représente le nombre de citations standardisé (nombre d'entreprises qui ont pu donner une réponse).

Légende F2a ■ = Charge (plutôt) faible
 ■ = Charge (plutôt) élevée

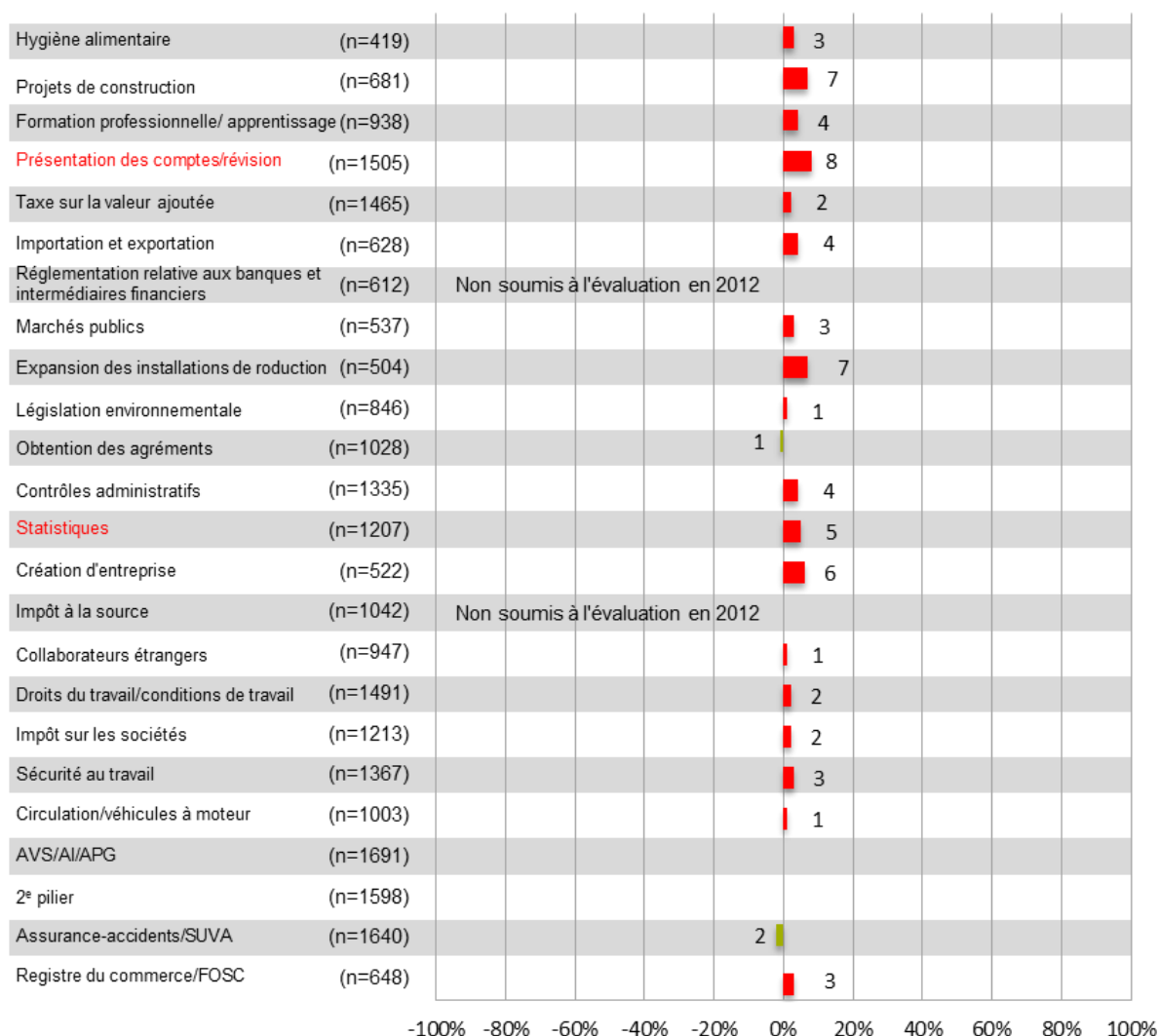
| | Question F2a | | Question F2b | | |
|---|------------------------|------------------------|----------------------------------|---------|-------|
| | Charge (plutôt) élevée | Charge (plutôt) faible | VM PME / VM grandes/ entreprises | Médiane | Total |
| Hygiène alimentaire (n=419) | 63 % | 37 % | 10,9 | 27,3 | 3,0 |
| Projets de construction (n=681) | 63 % | 37 % | 10,5 | 29,5 | 1,5 |
| Formation professionnelle/ apprentissage (n=938) | 59 % | 41 % | 7,8 | 41,4 | 3,0 |
| Présentation des comptes / révision (n=1505) | 54 % | 46 % | 8,2 | 62,9 | 3,0 |
| Taxe sur la valeur ajoutée (n=1465) | 52 % | 48 % | 3,5 | 14,4 | 2,0 |
| Importation et exportation de marchandises (n=628) | 49 % | 52 % | 7,7 | 78,2 | 2,0 |
| Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers (n=612) | 47 % | 54 % | 12,5 | 180,5 | 1,0 |
| Marchés publics (n=537) | 45 % | 55 % | 7,3 | 49,8 | 1,0 |
| Expansion des installations de production (n=504) | 43 % | 57 % | 2,8 | 35,6 | 1,0 |
| Législation environnementale (n=846) | 42 % | 58 % | 5,3 | 22,2 | 1,0 |
| Obtention des agréments (n=1028) | 42 % | 58 % | 3,5 | 29,8 | 1,0 |
| Contrôles administratifs (n=1335) | 42 % | 59 % | 4,0 | 20,4 | 1,0 |
| Statistiques (n=1207) | 39 % | 61 % | 2,5 | 18,2 | 1,0 |
| Création d'entreprise (n=522) | 39 % | 61 % | 3,1 | 3,4 | 1,0 |
| Impôt à la source (n=1042) | 38 % | 62 % | 1,7 | 8,9 | 1,0 |
| Collaborateurs étrangers (n=947) | 37 % | 63 % | 3,5 | 10,5 | 1,0 |
| Droits du travail/conditions de travail (n=1491) | 36 % | 64 % | 3,3 | 25,7 | 1,0 |
| Impôt sur les sociétés (n=1213) | 35 % | 66 % | 2,1 | 9,8 | 1,0 |
| Sécurité au travail (n=1367) | 33 % | 67 % | 3,9 | 28,7 | 1,0 |
| Circulation/véhicules à moteur (n=1003) | 27 % | 73 % | 3,3 | 26,2 | 1,0 |
| AVS/AI/APG (n=1691) | 26 % | 74 % | 2,4 | 16,8 | 1,0 |
| 2 ^e pilier (n=1598) | 24 % | 76 % | 3,4 | 21,8 | 1,0 |
| Assurance-accidents / SUVA (n=1640) | 20 % | 80 % | 2,0 | 13,5 | 1,0 |
| Registre du commerce/FOSC (n=974) | 18 % | 82 % | 2,2 | 6,0 | 0,5 |

Le graphique 3.2.2 représente l'évolution de la charge subjective par rapport à 2014. Une barre rouge indique une hausse de la charge, c'est-à-dire que davantage d'entreprises considèrent la charge comme (plutôt) élevée dans le domaine correspondant. Une barre verte indique l'opposé: dans ces domaines, moins d'entreprises qu'en 2012 mentionnent une charge (plutôt) élevée. La différence par rapport à 2012 est généralement faible. La tendance est plutôt à l'augmentation de la charge. Les domaines Présentation des comptes/révision et Statistiques se distinguent de manière significative: en 2014, le nombre d'entreprises indiquant une charge subjective (plutôt) élevée par rapport à 2012 est significatif d'un point de vue statistique.

Graphique 3.2.2: Évolution par rapport à 2012 en pourcentage - charge ressentie subjectivement

Question F2a: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée.»

Base: le nombre de cas par domaine est indiqué entre parenthèses. Les barres vertes indiquent une baisse alors que les barres rouges une hausse de la charge.

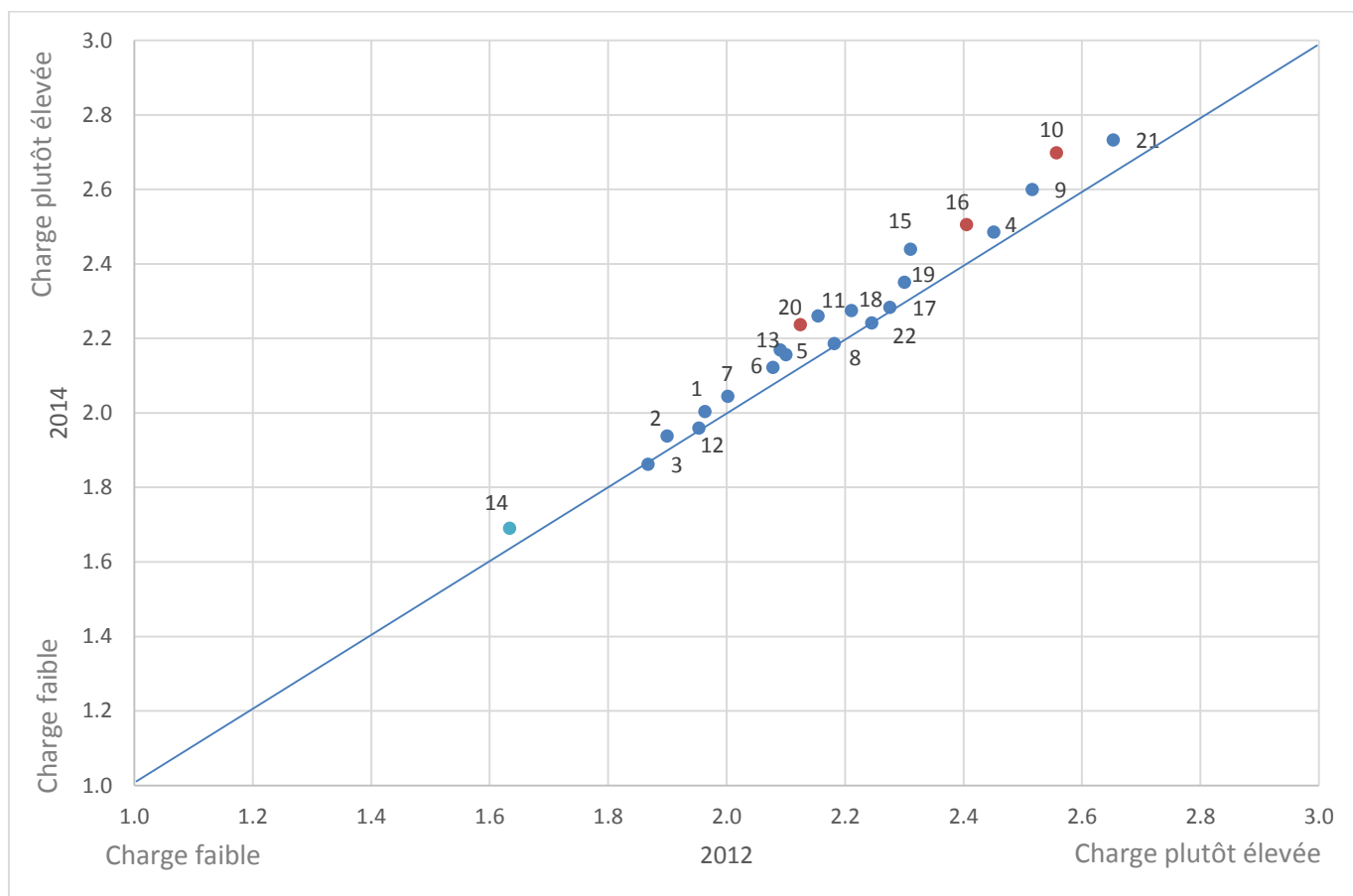


Un aperçu supplémentaire de l'évolution de la charge administrative de 2012 à 2014 est fourni par le nuage de points suivant (graphique 3.2.3). Chaque point représenté correspond aux valeurs moyennes d'un domaine. L'axe des abscisses représente les valeurs moyennes des différents domaines pour l'année 2012, l'axe des ordonnées ces mêmes valeurs pour 2014.

Graphique 3.2.3: Charge ressentie subjectivement (valeur moyenne) pour 2012 et 2014

Question F2a: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée (valeur moyenne des 4 catégories).»

Base: diffère en fonction du domaine, voir graphique 3.2.1, uniquement les domaines soumis à l'évaluation des entreprises en 2012 et 2014.



| | | | | | |
|---|---|---|----|--|----|
| AVS/AI/APG | 1 | Formation professionnelle, apprentissage | 9 | Obtention des agréments | 17 |
| 2 ^e pilier | 2 | Projets de construction | 10 | Contrôles administratifs | 18 |
| Assurance-accidents/SUVA | 3 | Expansion des installations de production | 11 | Marchés publics | 19 |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 4 | Circulation/véhicules à moteur | 12 | Statistiques | 20 |
| Impôt sur les sociétés | 5 | Création d'entreprise | 13 | Hygiène alimentaire | 21 |
| Droits du travail/conditions de travail | 6 | Registre du commerce/FOSC | 14 | Législation environnementale | 22 |
| Sécurité au travail | 7 | Importation et exportation | 15 | Impôt à la source | 23 |
| Collaborateurs étrangers | 8 | Présentation des comptes, révision | 16 | Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers | 24 |



Les points de données sont situés en grande majorité à proximité de la droite, ce qui suggère une faible évolution par rapport à 2012. Seuls les domaines à points rouges présentent un changement significatif. Il s'agit des domaines Projets de construction, Présentation des comptes/révision et Statistiques présentant en 2014 une valeur moyenne supérieure à 2012 et statistiquement significative pour la charge subjective. L'écart par rapport à 2012 est cependant très faible. On peut constater une tendance à la légère hausse moyenne de la charge ressentie: presque tous les points de données sont situés à gauche de la droite représentée.

3.3 Évolution de la charge – *classement et comparaison avec 2012*

Concernant l'évolution de la charge, plus de la moitié des répondants indiquent une (légère/forte) hausse dans les domaines Formation professionnelle/apprentissage et Projets de construction. Moins d'un quart des entreprises indique pour l'assurance-accidents/SUVA et le registre du commerce/FOSC une hausse de la charge. Pour ces deux dispositions légales, la charge subjective est également considérée comme la plus faible.

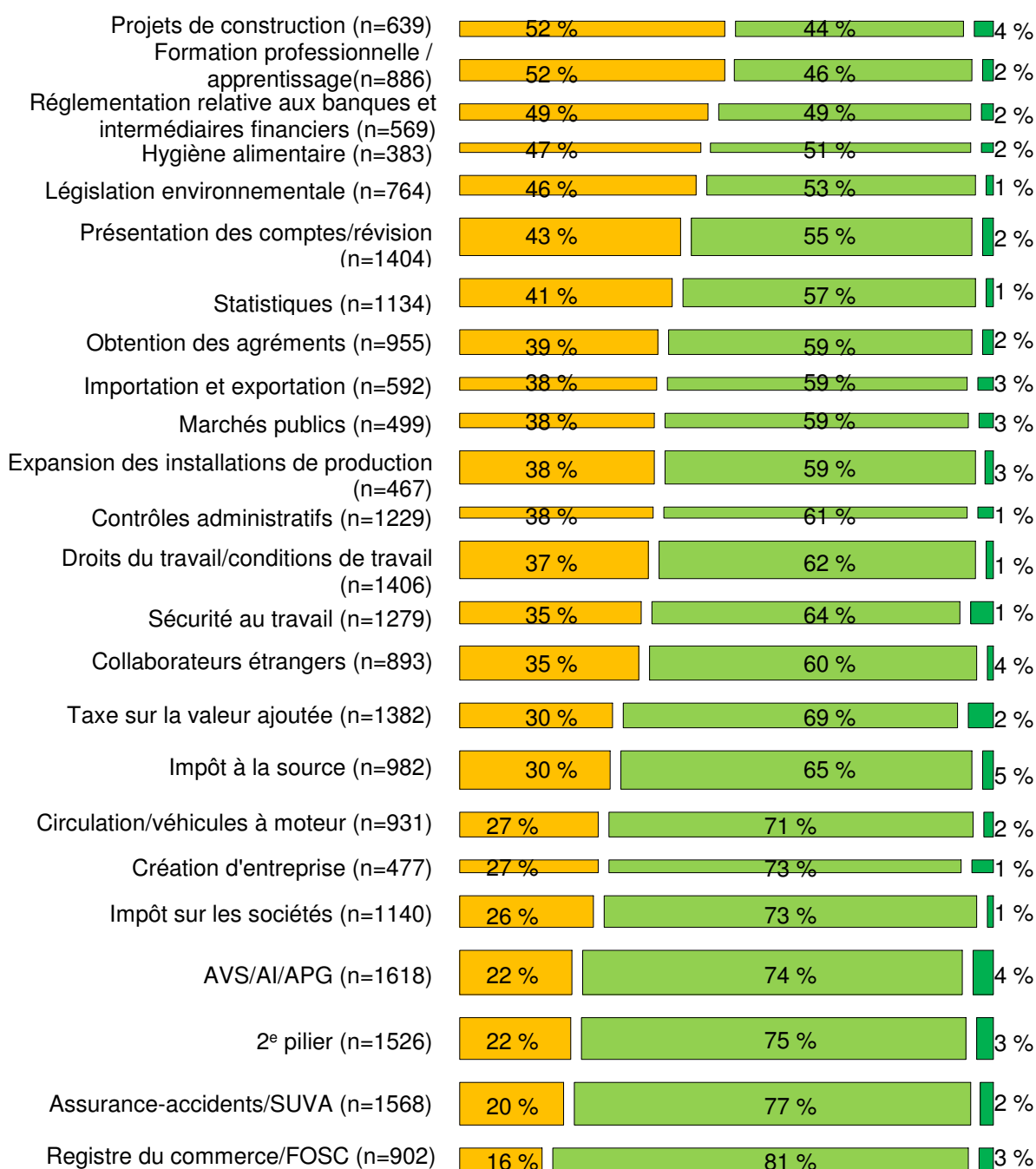
Graphique 3.3.1: Évaluation de l'évolution de la charge

Questions F2c: «Quelle a été l'évolution de la charge depuis 2012 / au cours des trois dernières années? 5 catégories, (forte) hausse, aucun changement, (forte) baisse»

Base: le nombre de cas par domaine est indiqué entre parenthèses. L'épaisseur des barres représente le nombre de citations standardisé (nombre d'entreprises qui ont pu donner une réponse).

Légende question 2c

- = (légère/forte) baisse
- = Aucun changement
- = (légère/forte) hausse



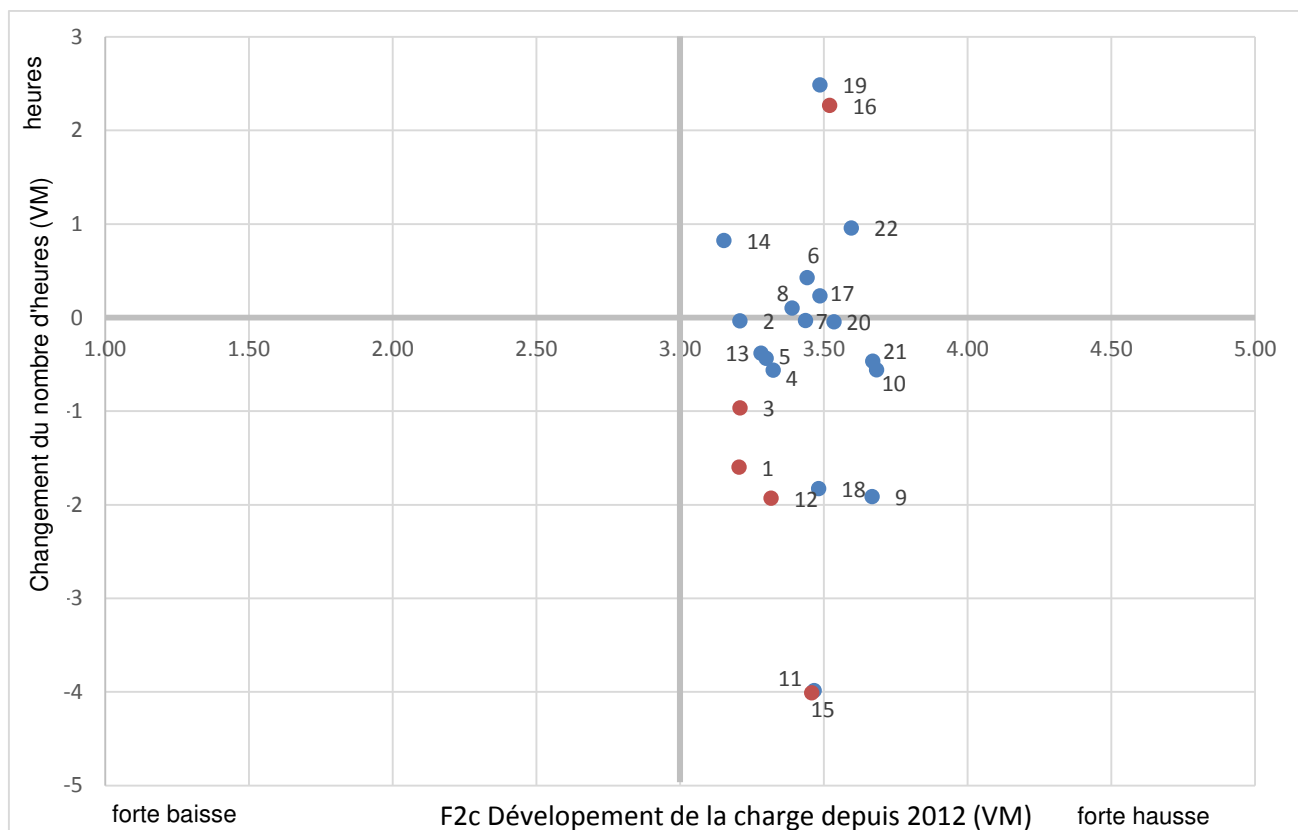
Il convient aussi d'établir dans quelle mesure l'évaluation subjective de l'évolution de la charge s'accompagne d'un changement des heures de travail effectives pour les différents domaines. Le graphique 3.3.3 intègre cette problématique en représentant l'évolution du nombre d'heures (comparaison 2012 à 2014) par rapport à l'évaluation moyenne de l'évolution.

Dans tous les domaines, les entreprises considèrent en général une (légère) hausse de la charge depuis 2012. (Tous les points de données sont situés au-dessus de la valeur 3.)

Pour les domaines des **marchés publics** et de la **présentation des comptes/révision**, les entreprises indiquent un changement relativement important: le nombre d'heures consacrées est ici supérieur à 2012. Parallèlement, les entreprises indiquent une (légère) hausse de la charge dans ces domaines. Le **changement du nombre d'heures indiquées** dans ces domaines correspond donc à une **évaluation subjective** de l'évolution.

Graphique 3.3.3: Modification du nombre d'heures investies et évaluation de l'évolution de la charge

Question F2b et F2c «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? b) Estimation de la charge en heure par mois. c) Quelle a été l'évolution de la charge depuis 2012? 5 catégories, (forte) hausse, aucun changement, (forte) baisse»
 Base: diffère en fonction du domaine, voir annexe.



| | | | | | |
|---|---|---|----|--|----|
| AVS/AI/APG | 1 | Formation professionnelle, apprentissage | 9 | Obtention des agréments | 17 |
| 2 ^e pilier | 2 | Projets de construction | 10 | Contrôles administratifs | 18 |
| Assurance-accidents/SUVA | 3 | Expansion des installations de production | 11 | Marchés publics | 19 |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 4 | Circulation/véhicules à moteur | 12 | Statistiques | 20 |
| Impôt sur les sociétés | 5 | Création d'entreprise | 13 | Hygiène alimentaire | 21 |
| Droits du travail/conditions de travail | 6 | Registre du commerce/FOSC | 14 | Législation environnementale | 22 |
| Sécurité au travail | 7 | Importation et exportation | 15 | Impôt à la source | 23 |
| Collaborateurs étrangers | 8 | Présentation des comptes, révision | 16 | Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers | 24 |

Pour les domaines **Expansion des installations de production** et **importation/exportation**, les entreprises affichent un investissement en heures beaucoup plus bas qu'en 2012, alors qu'en moyenne, une (légère) hausse de la charge est constatée depuis 2012. La **modification des heures effectives** dans ces domaines semble **plus positive** (baisse de l'investissement estimé en heures) **que l'évaluation subjective** de l'évolution.

Les points de données rouges mettent en évidence les domaines avec un changement significatif d'un point de vue statistique du nombre estimé d'heures investies de 2012 à 2014.¹

Le graphique 3.3.2 permet aussi de déduire que les écarts moyens de la charge effective entre 2014 et 2012 sont relativement faibles (entre -4,0 et 2,5 heures).

¹ Test de signification à un niveau de 20 %: une différence statistiquement significative à un niveau de 20 % indique que la différence n'a pas été mesurée par hasard, mais qu'elle se reflète avec une probabilité de 80 % sur la population de base.

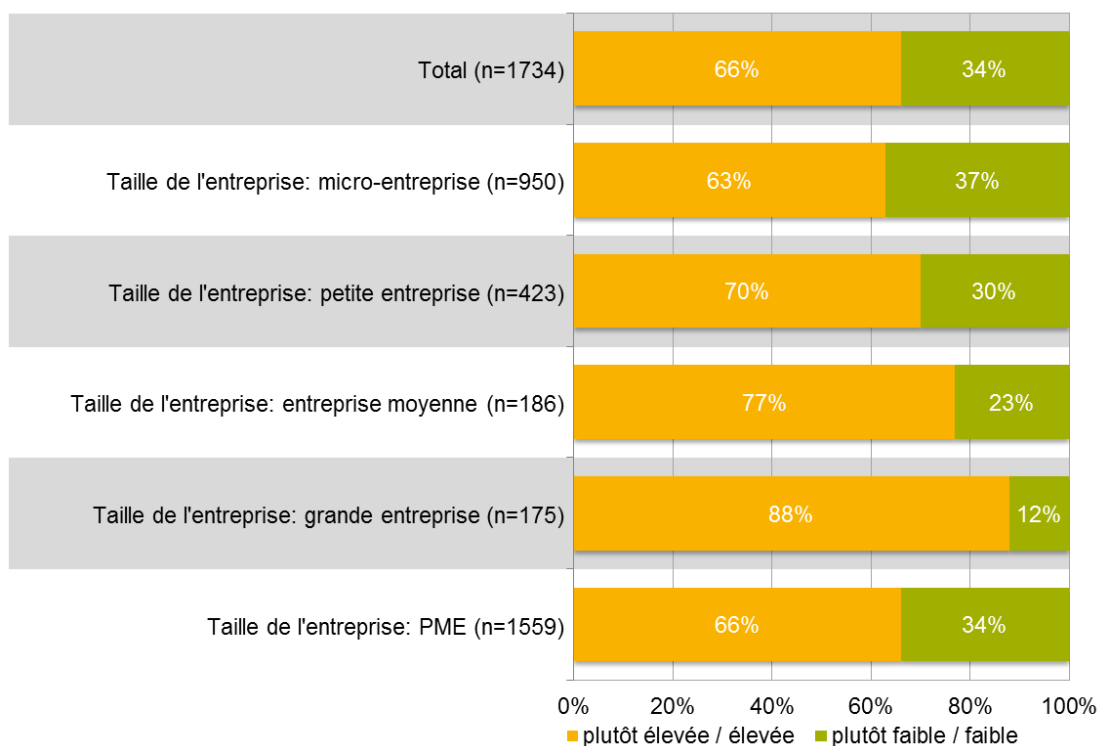
3.4 Charge subjective et évolution de la charge - question individuelle

Dans l'enquête de 2014, la *charge administrative globale* ainsi que l'évolution de cette charge depuis 2012 ont été soumises séparément à l'évaluation des entreprises. Cette demande séparée au début du questionnaire permet d'établir l'avis général de l'entreprise par rapport à la charge actuelle et son évolution. L'enquête précédente intégrait cette question à la batterie de questions avec les différents domaines et l'énoncé de la question était légèrement différent. C'est pourquoi aucune comparaison directe de deux questions n'est prévue pour les années 2012/2014. Pour les volets à venir de l'enquête, cette question convient parfaitement pour une comparaison à long terme.

Graphique 3.4.1: Charge administrative globale

Question 1a: Que pensez-vous de la charge administrative globale pour votre entreprise? 4 catégories (faible, plutôt faible, plutôt élevée, élevée)

Base: cf. parenthèses après les différents groupes.



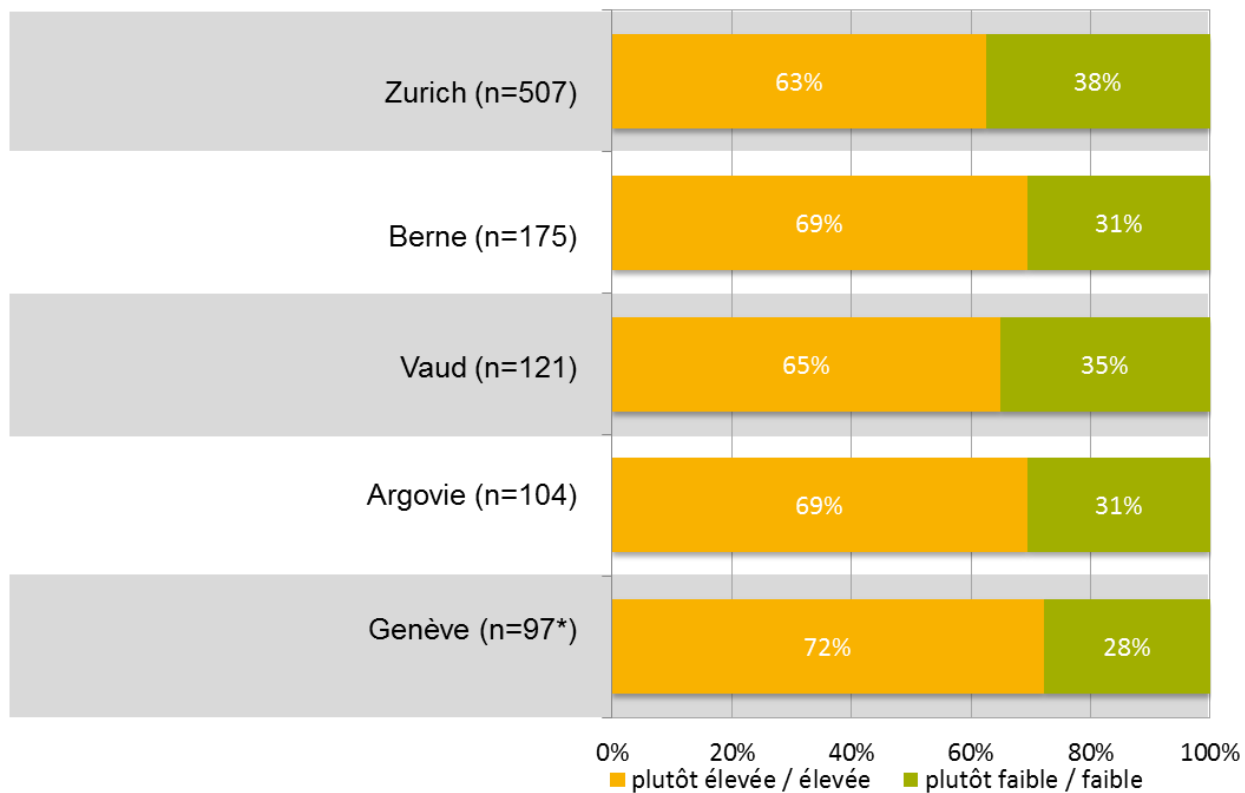
Le graphique 3.4.1 montre qu'une majorité d'entreprises (66 %) indique une charge (plutôt) élevée. Principalement les grandes entreprises considèrent la charge administrative comme (plutôt) élevée (88 %).

Le graphique 3.4.2 représente la charge administrative perçue par les entreprises dans les cantons avec le plus de cas.

Graphique 3.4.2: Charge administrative globale par canton

Question 1a: Que pensez-vous de la charge administrative globale pour votre entreprise? 4 catégories (faible, plutôt faible, plutôt élevée, élevée).

Base: cf. parenthèses après les différents groupes.

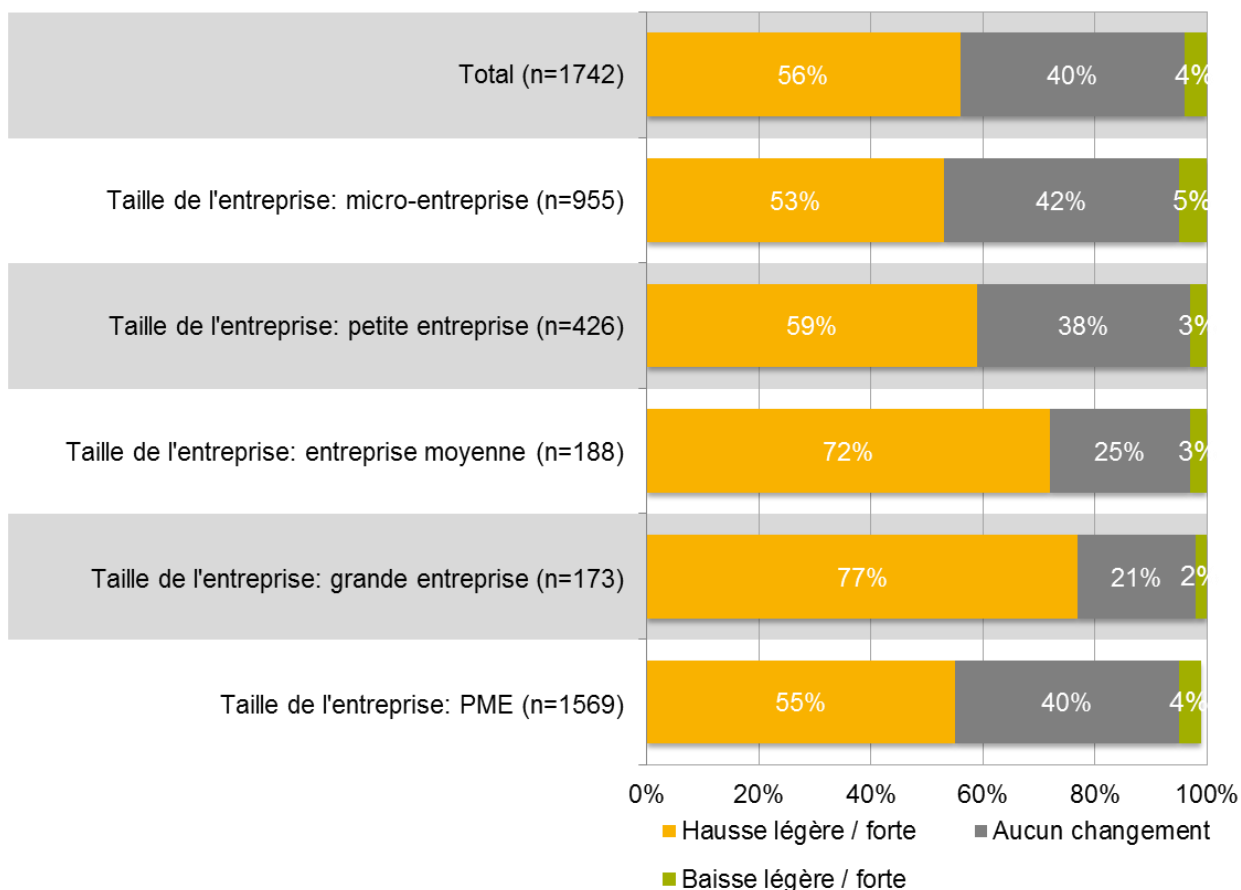


*Petite base

Le graphique 3.4.3 montre qu'un peu plus de la moitié des entreprises (56 %) ressent une légère ou forte hausse de la charge administrative. Aucune entreprise ne fait état d'une baisse de la charge. Ce sont surtout les grandes entreprises (77 %) et les entreprises moyennes qui rapportent une hausse de la charge.

Graphique 3.4.3: Évolution de la charge administrative globale

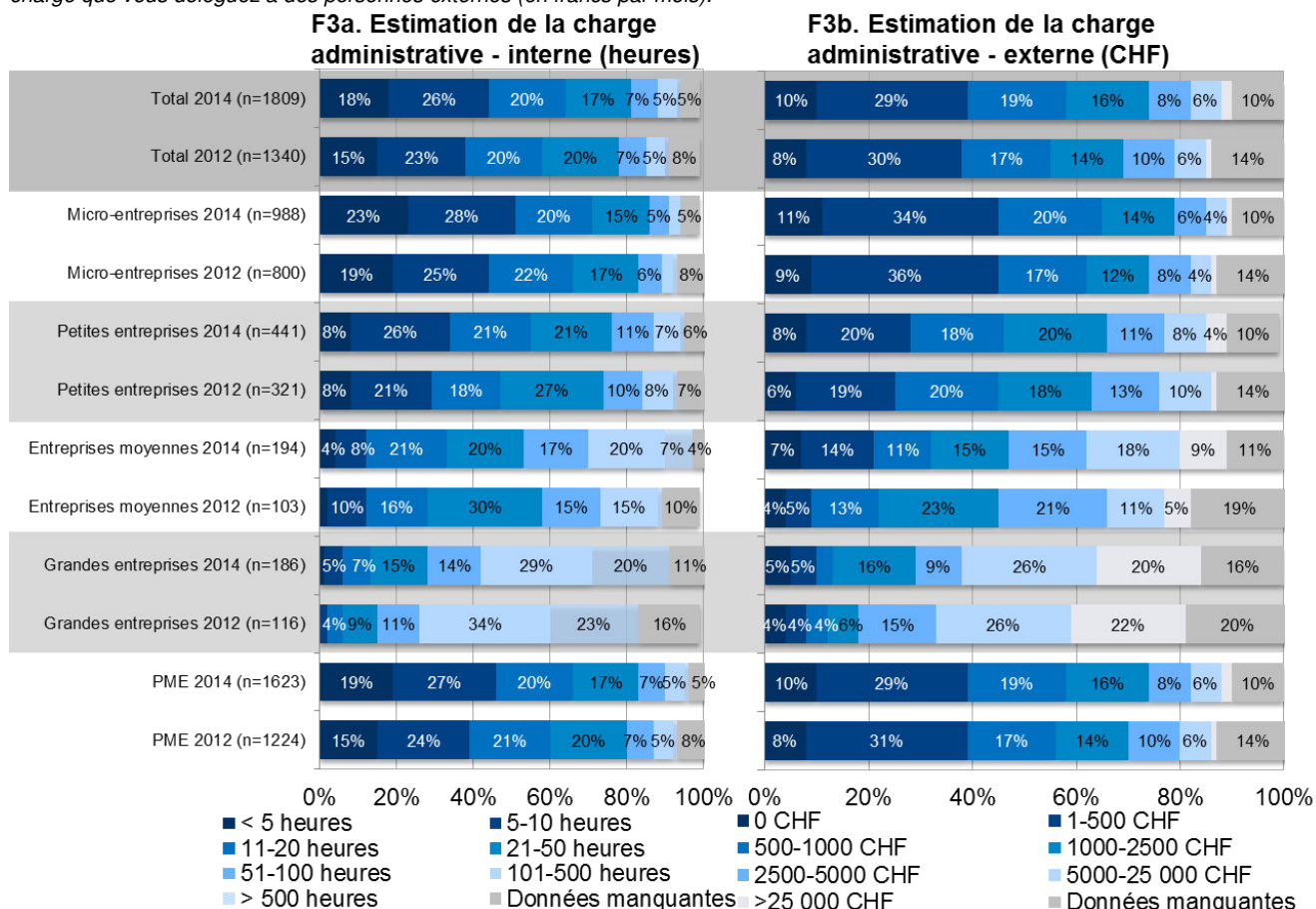
Question 1b: Quelle est l'évolution de la charge administrative pour votre entreprise depuis 2012? 5 catégories, forte baisse, légère baisse, aucun changement, légère hausse, forte hausse.
 Base: cf. parenthèses après les différents groupes.



3.5 Charge administrative interne et externe (heure/CHF)

Graphique 3.5.1: Charge administrative interne et externe

F3a et F3b «Quelle est l'importance de la charge administrative par mois, pour réaliser dans votre entreprise toutes les tâches administratives basées sur les dispositions légales? Veuillez distinguer l'investissement interne (en heures par mois) de la charge que vous déléguez à des personnes externes (en francs par mois).»



Les résultats de l'enquête de 2014 concernant la charge interne et externe sont également proches de ceux de 2012 (graphique 3.5.1). Il existe un lien entre la taille de l'entreprise et la charge: plus l'entreprise est grande, plus l'investissement en heures et financier absolue est important pour la charge administrative.

Plus de la moitié des PME (micro-entreprises, petites et moyennes entreprises, 66 %) investissent jusqu'à 20 heures par mois pour la charge administrative. Pour les grandes entreprises, ce chiffre ne représente que 13 %; par contre, la moitié environ des grandes entreprises y consacre plus de 100 heures par mois.

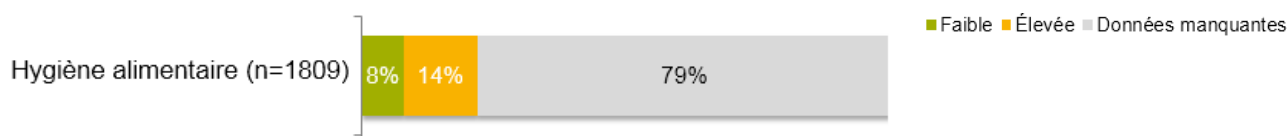
10 % des PME interrogées mentionnent aucun investissement financier externe, tout juste un tiers indique un volume d'investissement pouvant représenter jusqu'à CHF 500,- par mois. Un cinquième des grandes entreprises totalise des dépenses mensuelles supérieures à CHF 25 000,-.

3.6 Perception subjective de la charge - Top 6 en détail

1) Hygiène alimentaire

Charge subjective pour l'entreprise (n=419)

22 % des entreprises interrogées ont été en mesure d'évaluer la charge subjective occasionnée dans le domaine «Hygiène alimentaire», 79 % de toutes les entreprises ne sont pas concernées par la réglementation dans ce domaine ou n'ont pas fourni de données.



Parmi ces entreprises concernées, 63 % ont indiqué une charge subjective (plutôt) élevée (voir aussi à la page 12).

Le tableau 3.6.1 donne une vue d'ensemble de la structure des entreprises qui ont évalué la charge subjective liée à la disposition légale «hygiène alimentaire»:

Tableau 3.6.1

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=154) | 36 % | 64 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=107) | 38 % | 62 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=77*) | 38 % | 62 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=81*) | 39 % | 62 % |

*Petite base / **très petite base

Une grande majorité (84 %) des entreprises de la branche économique «denrées alimentaires» considèrent que les dispositions légales relatives à l'hygiène alimentaire représentent une charge (plutôt) élevée. Les différences sont négligeables si l'on considère la taille des entreprises. La proportion des personnes interrogées qui considèrent la charge comme (plutôt) élevée est située entre 62 % et 64 %.

Charge temporelle en heures par mois (n=242)

Selon les déclarations des entreprises, les PME concernées consacrent en moyenne mensuelle environ 11 heures et les grandes entreprises environ 27 heures à l'hygiène alimentaire.

Évolution de la charge depuis 2012 (n=383)

47 % des entreprises qui ont répondu à cette question indiquent que la charge a (légèrement/fortement) augmenté depuis 2012 (voir aussi page 15).

D'après le tableau 3.6.2, les entreprises de la branche économique «denrées alimentaires» indiquent en particulier une augmentation de la charge.

Tableau 3.6.2

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|------------------------|------------------|-----------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=136) | 3 % | 50 % | 47 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=95*) | 1 % | 51 % | 48 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=74*) | - | 54 % | 46 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=78*) | 2 % | 48 % | 51 % |

*Petite base / **très petite base

2) Projets de construction

Charge subjective pour l'entreprise (n=681)

Environ un tiers des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant de la disposition légale «projets de construction».



Parmi les entreprises interrogées, 63 % ont indiqué une charge (plutôt) élevée (voir aussi page 12). Les entreprises qui se sont exprimées sur la disposition «projets de construction» sont détaillées dans le tableau 3.6.3:

Tableau 3.6.3

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=264) | 39 % | 61 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=166) | 35 % | 65 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=123) | 38 % | 62 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=128) | 30 % | 70 % |

En 2014 aussi, la disposition légale «projets de construction» est perçue comme une charge (plutôt) élevée, quelle que soit la taille de l'entreprise. Dans les grandes entreprises, cette perception est très marquée.

Charge temporelle en heures par mois (n=328)

Selon les déclarations des entreprises interrogées, les PME concernées consacrent en moyenne mensuelle environ 11 heures et les grandes entreprises environ 30 heures à la disposition légale «projets de construction».

Évolution de la charge depuis 2012 (n=639)

52 % des entreprises qui ont évalué l'évolution indiquent une (légère/forte) hausse (voir aussi page 15). Il s'agit en particulier des petites et grandes entreprises (tableau 3.6.4).

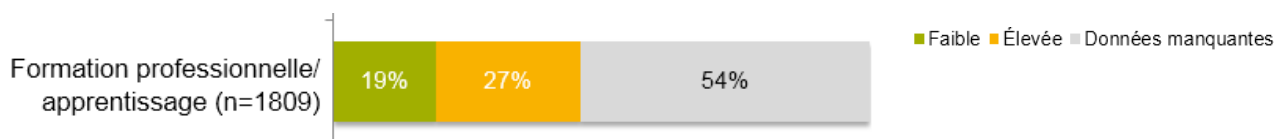
Tableau 3.6.4

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|------------------------|------------------|-----------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=249) | 5 % | 47 % | 49 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=155) | 3 % | 39 % | 58 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=115) | 1 % | 49 % | 51 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=120) | - | 45 % | 55 % |

3) Formation professionnelle/apprentissage

Charge subjective pour l'entreprise (n=938)

Près de la moitié des participants ont été en mesure d'évaluer la charge subjective liée à la disposition légale «formation professionnelle/apprentissage».



Plus de la moitié de ces entreprises ont mentionné une charge (plutôt) élevée (59 %, voir aussi page 12). Le tableau 3.6.5 présente une vue d'ensemble des entreprises qui ont évalué la disposition «formation professionnelle, apprentissage»: quelle que soit la taille de l'entreprise, la charge subjective est perçue comme (plutôt) élevée par la majorité des répondants.

Tableau 3.6.5

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=359) | 43 % | 57 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=273) | 40 % | 60 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=147) | 36 % | 64 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=159) | 32 % | 68 % |

Charge temporelle en heures par mois (n=511)

Selon les déclarations des entreprises interrogées, les PME consacrent en moyenne mensuelle environ 8 heures et les grandes entreprises environ 41 heures à la disposition légale «formation professionnelle/apprentissage».

Évolution de la charge depuis 2012 (n=886)

La moitié des entreprises interrogées indiquent une légère/forte hausse pour ce domaine (voir aussi page 15). La (légère/forte) hausse de la charge est surtout évoquée dans le segment des entreprises moyennes et grandes (tableau 3.6.6).

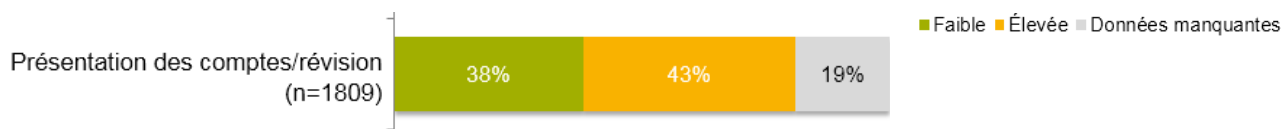
Tableau 3.6.6

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|------------------------|------------------|-----------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=336) | 2 % | 48 % | 49 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=258) | 2 % | 46 % | 52 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=134) | - | 37 % | 63 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=158) | 2 % | 41 % | 58 % |

4) Présentation des comptes/révision

Charge subjective pour l'entreprise (n= 1505)

81 % des entreprises ont évalué la charge subjective engendrée par la présentation des comptes/révision.



Parmi ces entreprises concernées, 54 % ont indiqué un charge subjective (plutôt) élevée (voir aussi à la page 12). Si l'on observe les entreprises de plus près (tableau 3.6.7), il apparaît que ce sont surtout les grandes et moyennes entreprises qui ressentent la charge comme (plutôt) élevée.

Tableau 3.6.7

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=769) | 49 % | 51 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=389) | 44 % | 56 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=180) | 32 % | 68 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=167) | 27 % | 73 % |

**Petite base*

Charge temporelle en heures par mois (n=738)

Au total, les entreprises interrogées consacrent en moyenne 9 heures à la présentation des comptes et à la révision. Les PME interrogées présentent une charge mensuelle moyenne de 8 heures, les grandes entreprises de 63 heures.

Évolution de la charge depuis 2012 (n=1404)

Un peu plus de la moitié des entreprises qui ont répondu à cette question indiquent que la charge n'a pas changé (voir aussi page 15). Les micro-entreprises et les petites entreprises en particulier ne font état d'aucun changement de la charge (57 % et 55 %). Pour les entreprises moyennes et grandes, la majorité indique une légère/forte hausse de la charge (66 % et 71 %).

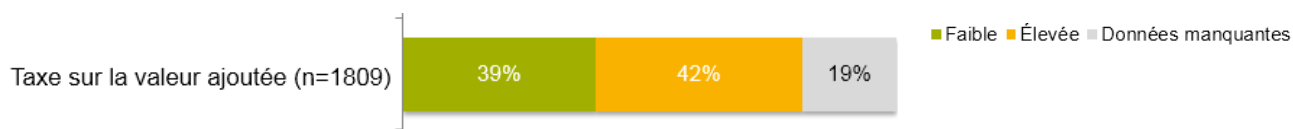
Tableau 3.6.8

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|------------------------|------------------|-----------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=719) | 3 % | 57 % | 40 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=352) | 1 % | 55 % | 44 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=169) | 1 % | 33 % | 66 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=164) | 1 % | 28 % | 71 % |

5) Taxe sur la valeur ajoutée

Charge subjective pour l'entreprise (n=1465)

81 % des entreprises ont évalué la charge subjective engendrée par la taxe sur la valeur ajoutée.



Parmi les entreprises interrogées, environ la moitié indique que la charge subjective est (plutôt) faible (52 %, voir aussi page 12). Pour les grandes entreprises en revanche, une nette majorité des répondants considèrent la charge comme (plutôt) élevée (63%) (tableau 3.6.9).

Tableau 3.6.9

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=782) | 50 % | 50 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=363) | 46 % | 54 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=163) | 46 % | 54 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=157) | 37 % | 63 % |

Charge temporelle en heures par mois (n=822)

Les PME consacrent en moyenne par mois 4 heures, les grandes entreprises 14 heures à la taxe sur la valeur ajoutée.

Évolution de la charge depuis 2012 (n=1382)

Tout juste la moitié des entreprises qui ont évalué l'évolution de la charge considèrent qu'il n'y a aucun changement (52 %, voir aussi page 15). Les micro-entreprises et les petites entreprises en particulier ne font état d'aucun changement de la charge (69 % et 70 %). Cependant, même les entreprises moyennes et grandes indiquent en grande majorité une charge inchangée dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée par rapport à 2012 (58 % et 59 %).

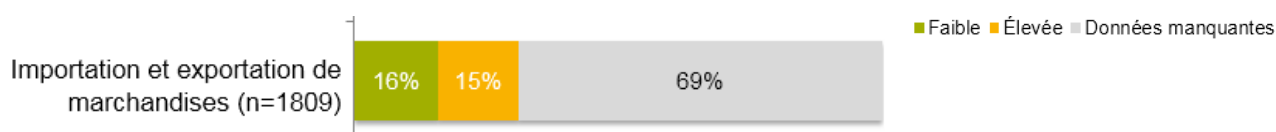
Tableau 3.6.10

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|------------------------|------------------|-----------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=737) | 2 % | 69 % | 29 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=343) | 1 % | 70 % | 29 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=153) | 1 % | 58 % | 40 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=149) | 1 % | 59 % | 40 % |

6) Importation et exportation (marchandises)

Charge subjective pour l'entreprise (n=628)

Environ un tiers des entreprises interrogées ont évalué la charge subjective résultant de l'importation et de l'exportation de marchandises (31 %).



Environ la moitié de ces entreprises perçoit la charge comme (plutôt) élevée (49 %) (voir aussi page 12). D'après le tableau 3.6.11, les petites, moyennes et grandes entreprises en particulier considèrent la charge comme (plutôt) élevée. Les micro-entreprises indiquent en majorité une charge (plutôt) faible.

Tableau 3.6.11

| Sous-groupes | Charge subjective | |
|--|-------------------|-----------------|
| | (plutôt) faible | (plutôt) élevée |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=279) | 56 % | 44 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=164) | 45 % | 56 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=96*) | 42 % | 58 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=89*) | 39 % | 61 % |

*Petite base

Charge temporelle en heures par mois (n=315)

Les PME interrogées présentent une charge mensuelle moyenne de 8 heures environ, les grandes entreprises de 78 heures environ.

Évolution de la charge depuis 2012 (n=592)

59 % des entreprises qui ont répondu à cette question indiquent que la charge n'a pas changé (voir aussi page 15). Les micro-entreprises et les petites entreprises en particulier ne font état d'aucun changement de la charge (tableau 3.6.12).

Tableau 3.6.12

| Sous-groupes | Évolution de la charge | | |
|--|-------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| | Baisse légère / forte | Aucun changement | Hausse légère / forte |
| Taille de l'entreprise: micro-entreprise (n=264) | 3 % | 63 % | 34 % |
| Taille de l'entreprise: petite entreprise (n=154) | 3 % | 55 % | 43 % |
| Taille de l'entreprise: entreprise moyenne (n=90*) | 1 % | 49 % | 49 % |
| Taille de l'entreprise: grande entreprise (n=84*) | - | 47 % | 53 % |

*Petite base

3.7 Amélioration d'une disposition légale concrète

Environ 35 % des participants ont cité une disposition légale qu'ils souhaiteraient simplifier (en 2012, 37 % ont cité une disposition). Cette année aussi, la taxe sur la valeur ajoutée en particulier suscite des propositions d'amélioration (10 % des répondants, soit un tiers de toutes les propositions d'amélioration citées), suivie des statistiques (3 %), de l'impôt sur les sociétés (2 %), la réglementation en matière de construction (1 %) et la présentation des comptes/révision (1 %). 65 % des entreprises interrogées n'ont émis aucune proposition d'amélioration.

Graphique 3.7.1 Amélioration d'une disposition légale

Question F4 «Si vous aviez la possibilité de simplifier une disposition légale concrète, laquelle choisiriez-vous et quelles seraient vos propositions d'amélioration?»

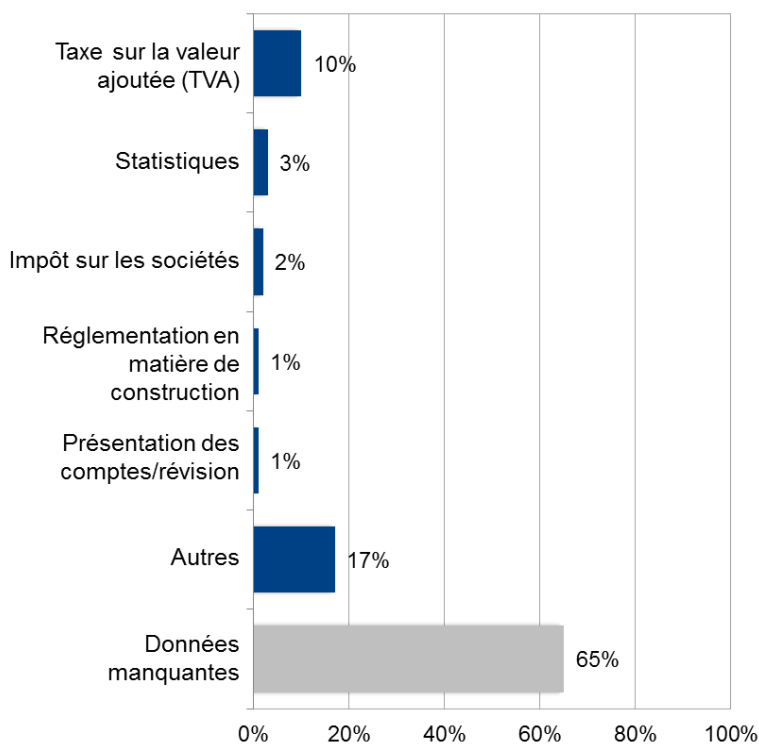


Tableau 3.7.1 Commentaires sélectionnés

Question F4 «Si vous aviez la possibilité de simplifier une disposition légale concrète, laquelle choisiriez-vous et quelles seraient vos propositions d'amélioration?»

| Taxe sur la valeur ajoutée |
|---|
| <p>Taux unique / simplification - c'est-à-dire taux unique / uniforme, aucune exception!</p> <p>Un taux unique de TVA sans les nombreuses exceptions.</p> <p>Simplification générale et absence de révisions pointues de la TVA.</p> <p>Rendre la loi plus claire.</p> <p>Taux uniques; pas de distinction hôtel/restaurant (nuitée + repas sur place + à emporter) médias imprimés (papier ou en ligne?!) divertissement (cinéma + DVD!!). L'application des taux est une blague, exemple: <i>Tages-Anzeiger</i> sur papier.</p> <p>Simplification: réduction à un taux uniforme et suppression de la jungle des exceptions.</p> <p>Simplification, notamment directive plus claire et plus simple (incompréhensible même pour les juristes).</p> <p>Remplir le formulaire et l'envoyer en ligne / facturation informatique / en ligne.</p> <p>Trop de différences pratiques en fonction du type de transaction. Le recours à des conseillers revient parfois très cher.</p> <p>Mettre à disposition des instruments: par exemple des arbres décisionnels et des formulaires électroniques à compléter.</p> <p>Vérification de la TVA sur place, plutôt que la préparation laborieuse de tous les classeurs et documents pour Berne.</p> |
| Statistiques |
| <p>Concordance entre les données demandées et les données déjà contrôlées au niveau central.</p> <p>Suppression ou organisation plus juste et logique.</p> <p>Une statistique unique commune / Un seul tableau pour le canton et la Confédération et une seule fois par an.</p> <p>Mieux cibler.</p> <p>Pas d'obligation de remplir.</p> <p>Obligation de fournir les données statistiques pour l'Office fédéral de la statistique: étendre la périodicité, facultatif et non obligatoire.</p> <p>Elles sont sans doute utiles, mais souvent chronophages pour une PME. Nous devrions plutôt nous concentrer sur les clients.</p> <p>Adapter la statistique Somed afin qu'elle serve aussi comme instrument pour toutes les autres collectes (cantonales) de données!</p> <p>Supprimer EBESTA (ne sert à rien).</p> |

Impôt sur les sociétés

Fiscalité des entreprises: tout en ligne, synthèse des paiements, paiements en suspens totaux et par an.

Meilleur soutien au PME avec par exemple la réduction des impôts et des charges généralement plus basses.

Simplification des modalités de perception pour les impôts cantonaux des sociétés.

Remplir trop de papier, fiduciaire obligatoire, pas d'aide de l'état pour gagner du temps.

Taux unique, supprimer au maximum les exceptions.

Chaque entreprise est un cas particulier et elle est contrôlée et traitée en tant que telle. C'est contraignant. Il faudrait recourir davantage aux forfaits et simplifications.

Les mêmes taux dans toute la Suisse.

J'essayerais de soulager les jeunes qui veulent reprendre des entreprises existantes, car les frais qui en découlent sont très lourds en une seule année qu'on reprend on est taxé de tout.

Réglementation en matière de construction

Les délais de traitement par les administrations doivent être massivement raccourcis. Les demandes de permis de construire pour les projets mineurs sont à supprimer, elles sont inutiles.

Réponse dans un délai de 3 mois.

Des délais fixes doivent être garantis pour les procédures décisionnelles. Il est inadmissible qu'un opposant s'amuse à bloquer le projet pendant années.

Rationalisation avec des bureaux de coordination pour toutes les administrations.

Les filtres à particules sur les équipements de chantier entraînent une augmentation de 10-15 % des coûts énergétiques! L'amélioration de la qualité de l'air est contre-balançée par la consommation supérieure. Ce n'est pas une théorie, mais la triste réalité.

Processus de simplification

Présentation des comptes/révision

Uniformiser et simplifier.

Moins de révisions - se traduit cependant aussi en partie par des améliorations.

Adapter les dispositions légales à la taille de l'entreprise pour éviter que les petites sociétés ne soient confrontées à la même réglementation que les grandes sociétés.

Pour les entreprises familiales, les dispositions légales sont incompréhensibles - totalement disproportionnées!

Revoir les prescriptions et directives de la révision comptable ordinaire et les adapter en fonction de la taille de l'entreprise.

Simplification de la procédure d'autorisation d'exercer en tant que réviseur agréé ou expert-réviseur et suppression de l'Autorité de surveillance en matière de révision.

Remplir un questionnaire standard pour rendre le travail de bilan plus rapide et l'envoyer à l'organe de contrôle.

Les améliorations ont surtout été possibles grâce aux nouveaux programmes de comptabilité.

4 CHARGE ADMINISTRATIVE GLOBALE PAR BRANCHE

4.1 Vue d'ensemble du top 3 des domaines par branche

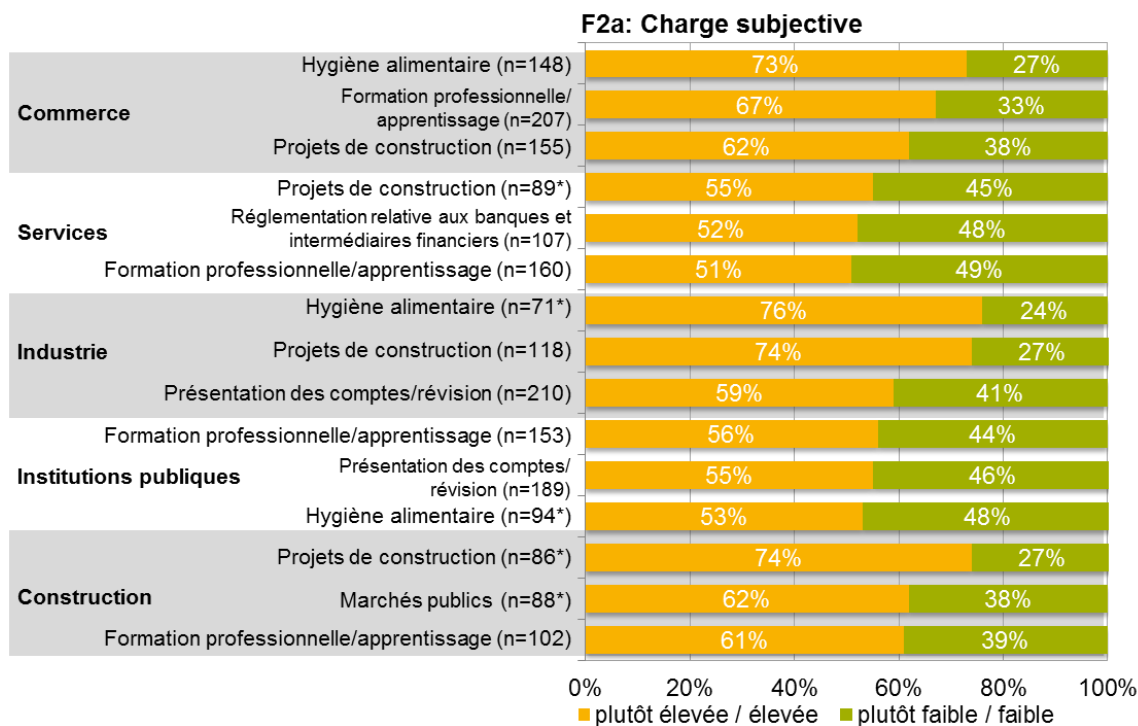
Le graphique 4.1.1. montre le top 3 des domaines par branche avec la proportion la plus forte d'entreprises indiquant une charge élevée ou (plutôt) élevée.

Dans les secteurs du commerce et de l'industrie, une grande partie des entreprises interrogées qui sont concernées par la réglementation sur l'hygiène alimentaire, mentionnent une charge (plutôt) élevée. Principalement dans le secteur de la construction mais aussi de l'industrie, le domaine des projets de construction est considéré comme une charge (plutôt) élevée. Le secteur des services et les institutions publiques et sociales rapportent dans une moindre mesure une charge (élevée) que les autres secteurs.

Graphique 4.1.1: Charge ressentie subjectivement – top 3 par secteur

Question F1a: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée (4 catégories).»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



*Petite base

Commerce: commerce, circulation, stockage et hébergement / **Services:** activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques / **Industrie:** industrie manufacturière, industrie extractive, autre industrie / **Institutions publiques et sociales:** administration publique, défense, assurance sociale, éducation et enseignement, santé et activités sociales / **Construction:** industrie de la construction, construction

Le nombre de cas varie fortement en fonction du domaine, ce qui s'accompagne d'un intervalle de confiance important et atténue la fiabilité des résultats (voir aussi page 51).

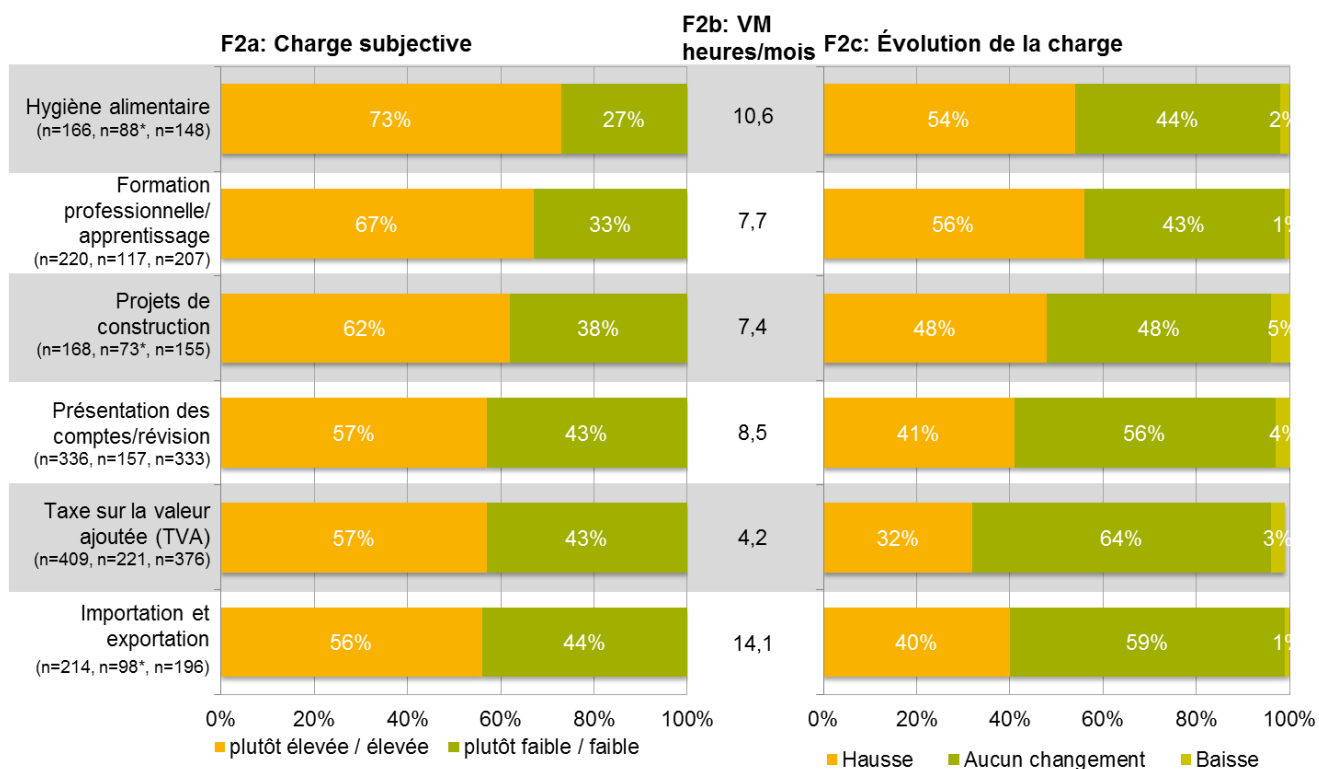
4.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par secteur

Le graphique 4.2.1 représente la question de la charge subjective, de l'évolution de la charge et des heures effectives de travail pour les secteurs du **commerce, de la circulation, du stockage et de l'hébergement**. Les domaines sont classés en fonction de la proportion des entreprises indiquant une charge subjective (plutôt) élevée. L'hygiène alimentaire arrive en tête: 73 % des entreprises du secteur du commerce ressentent la charge dans ce domaine comme (plutôt) élevée. Pour les domaines Hygiène alimentaire et Formation professionnelle/apprentissage, plus de la moitié des répondants mentionnent une hausse de la charge depuis 2012. Par rapport aux valeurs moyennes, les domaines Importation et exportation (14,1 heures, moyenne des heures pour tous les secteurs: 8,8) ainsi que Hygiène alimentaire totalisent les valeurs les plus élevées (10,6 heures, tous les secteurs: 11,1).

Graphique 4.2.1: Charge dans le secteur «Commerce, circulation, stockage et hébergement» – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



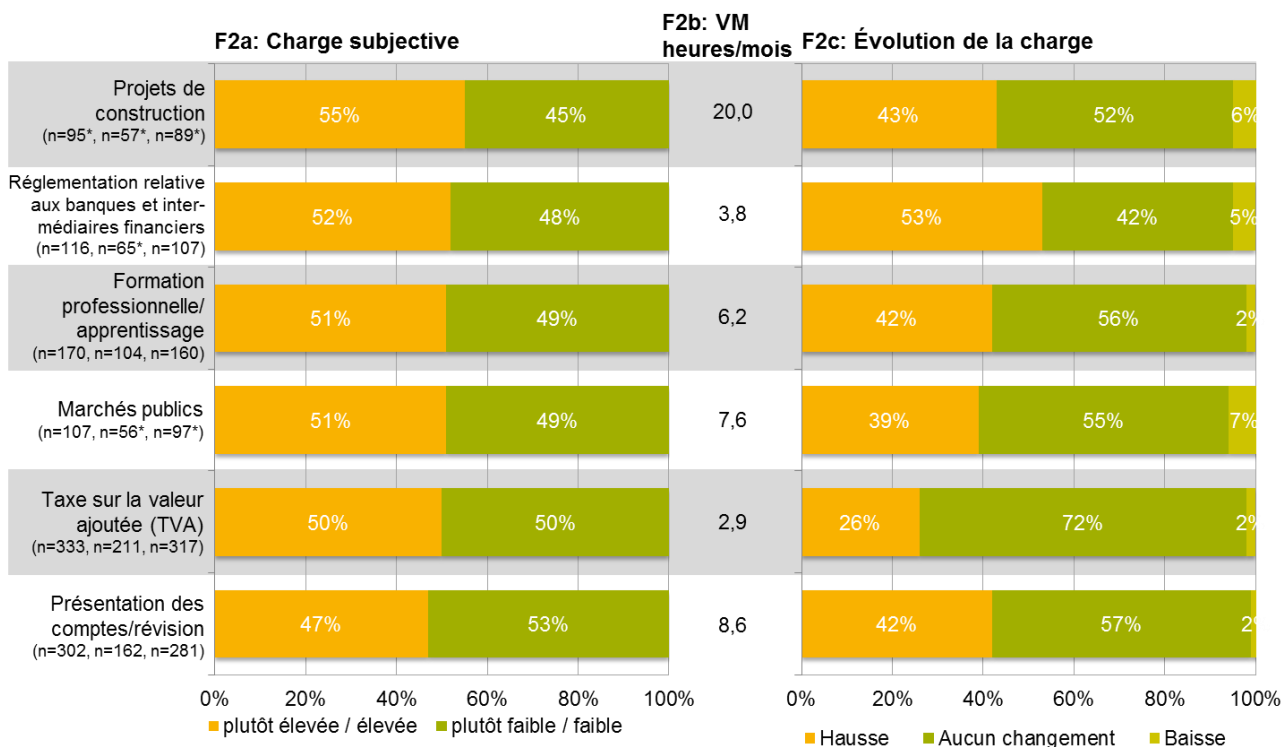
*Petite base

Dans les secteurs **Activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques**, les domaines du top 6 sont très proches par rapport à la charge subjective (graphique 4.2.2). Si on considère les valeurs moyennes des heures utilisées, on constate que le domaine Projets de construction en particulier entraîne avec une valeur moyenne de 20 un nombre d'heures de travail très supérieur à la moyenne (valeur moyenne de tous les secteurs: 10,9). Ce chiffre repose cependant sur un petit nombre de cas (n=57). Il apparaît que dans le secteur des services, il y a moins d'entreprises confrontées au thème des projets de construction (non concernées 60 %, alors que pour la TVA, seulement 14 % ne sont pas concernées). Ces entreprises ont cependant tendance à signaler une charge de travail moyenne élevée par rapport aux autres dispositions.

Graphique 4.2.2: Charge dans les secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques et autres activités économiques» – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



*Petite base

Dans les secteurs de l'**industrie manufacturière, industrie extractive, autre industrie**, les domaines Hygiène alimentaire (76 %) et Projets de construction (74 %) représentent le plus souvent une charge (plutôt) élevée (graphique 4.2.3). Ceci se reflète également dans les valeurs moyennes des heures de travail investies pour les deux domaines. Par rapport à l'évolution de la charge, 68 % des entreprises concernées indiquent une hausse de la charge dans le domaine Hygiène alimentaire. Ces chiffres reposent en partie sur un nombre de cas plutôt faible, ce qui atténue la précision des résultats. Dans le domaine Législation environnementale, une majorité des entreprises interrogées (61 %) constate également une hausse de la charge depuis 2012. Tous secteurs confondus, cette valeur est plus faible et égale à 46 %.

Graphique 4.2.3: Charge dans les secteurs de «l'industrie manufacturière, industrie extractive, autre industrie» – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



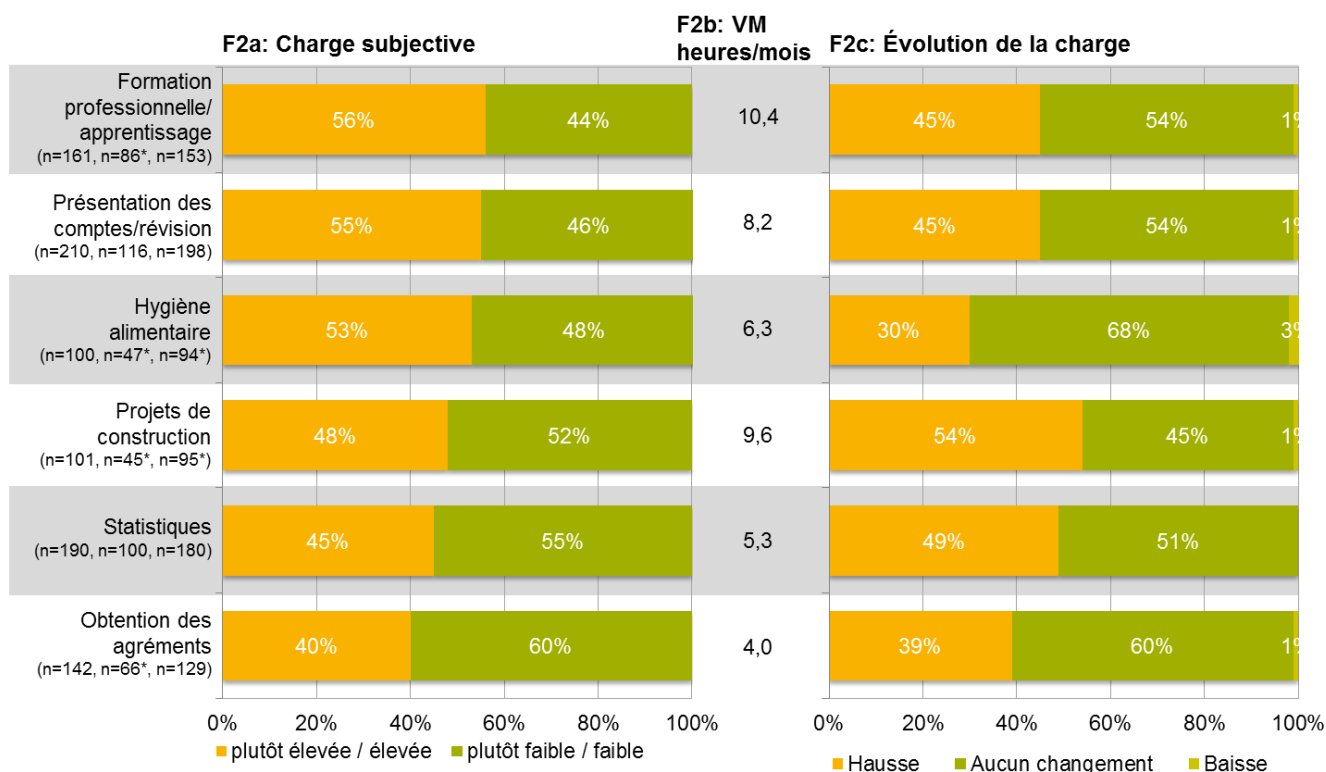
Le top 6 des domaines pour les secteurs de l'**administration publique, défense, sécurité sociale, éducation et enseignement, santé et activités sociales** sont également très proches (graphique 4.2.4) et sont considérés moins souvent comme une charge en comparaison avec les secteurs du commerce, de l'industrie et de la construction. Pour les domaines Formation professionnelle/apprentissage, Présentation des comptes/révision et Hygiène alimentaire, un peu plus de la moitié des entreprises interrogées indiquent une charge (plutôt) élevée. Les valeurs moyennes les plus élevées pour le top 6 des domaines reviennent aux domaines Formation professionnelle/apprentissage (10,4 heures) et Projets de construction (9,6). Pour ces domaines, les valeurs moyennes sont toutefois proches ou légèrement supérieures à la moyenne globale (tous secteurs confondus) de 8,3 respectivement 10,9 heures.

Dans le domaine Projets de construction, une majorité des répondants indique en outre une hausse de la charge depuis 2012 (tous secteurs confondus: 52 %).

Graphique 4.2.4: Charge dans les secteurs «Administration publique, défense, assurance sociale, éducation et enseignement, santé et activités sociales» – Top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



Dans le secteur de la **construction et de l'industrie de la construction**, il est naturel que les dispositions légales sur les projets de construction soient considérées le plus souvent comme une charge (graphique 4.2.5). Tous les autres domaines du top 6 présentent une proportion aussi élevée d'entreprises indiquant une charge (plutôt) élevée. Une hausse de la charge administrative est surtout signalée dans le domaine Formation professionnelle/apprentissage (69 %, tous secteurs confondus: 52 %). La valeur moyenne des heures de travail investies pour le domaine Marchés publics (16,8) est supérieure à la moyenne générale (7,8). Cette valeur repose sur un petit nombre de cas, soit 38 entreprises.

Graphique 4.2.5: Charge dans les secteurs «Construction, industrie de la construction» – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»
 Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



5 CHARGE ADMINISTRATIVE PAR CANTON

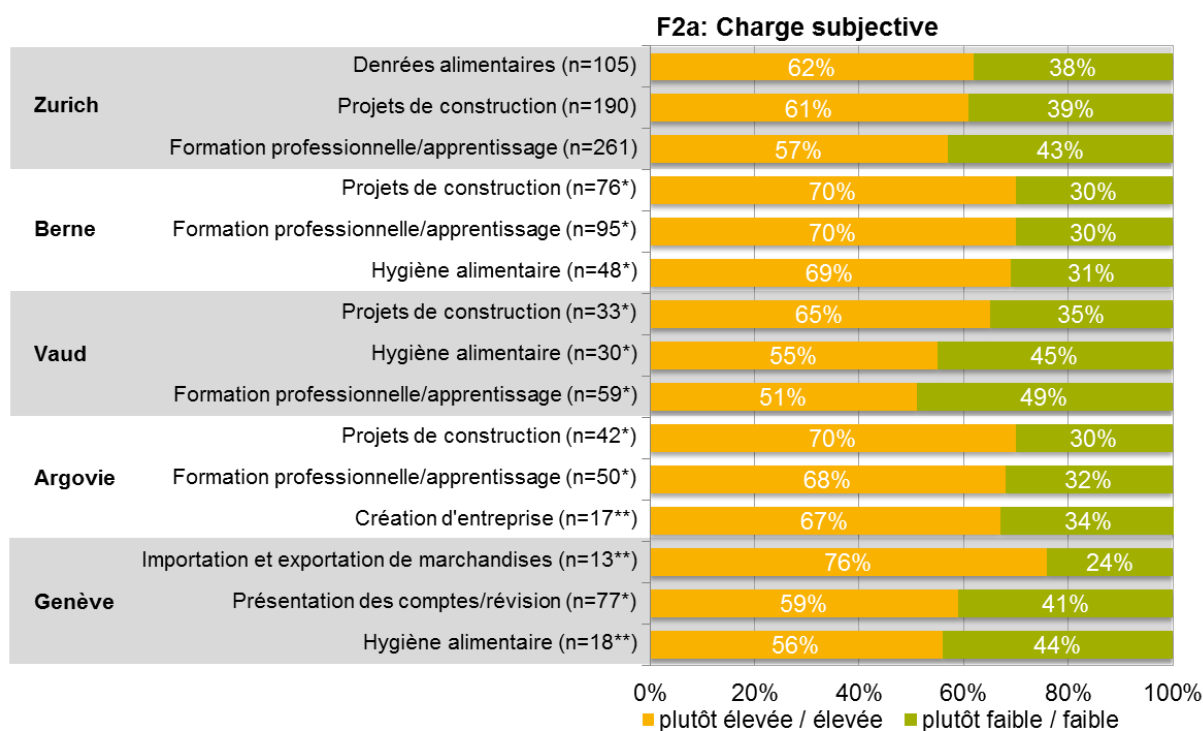
5.1 Vue d'ensemble du top 3 des domaines par canton

Le graphique 5.1.1. montre pour les cantons avec le plus de cas le top 3 des domaines avec la proportion la plus forte d'entreprises indiquant une charge élevée ou (plutôt) élevée.

Graphique 5.1.1: Charge ressentie subjectivement – top 3 par canton

Question F1a: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée (4 catégories).»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



*Petite base / **très petite base

À Zurich, environ 6 entreprises interrogées sur 10 considèrent les domaines Hygiène alimentaire et Projets de construction comme une charge (plutôt) élevée. À Berne, ce sont même 7 entreprises sur 10 qui perçoivent les réglementations en matière de projets de construction comme une charge (plutôt) élevée. Le nombre de cas varie fortement en fonction du domaine, ce qui s'accompagne d'un intervalle de confiance important et d'une atténuation de la fiabilité des résultats (voir aussi page 51). Les résultats pour le canton de Zurich fournissent la précision la plus élevée. Ici l'échantillon a été augmenté et au total 528 entreprises ont participé à l'enquête. Pour être représentatif, l'échantillon a

été pondéré pour le canton de Zurich en fonction de la taille des entreprises et de l'activité économique (voir chapitre 6).

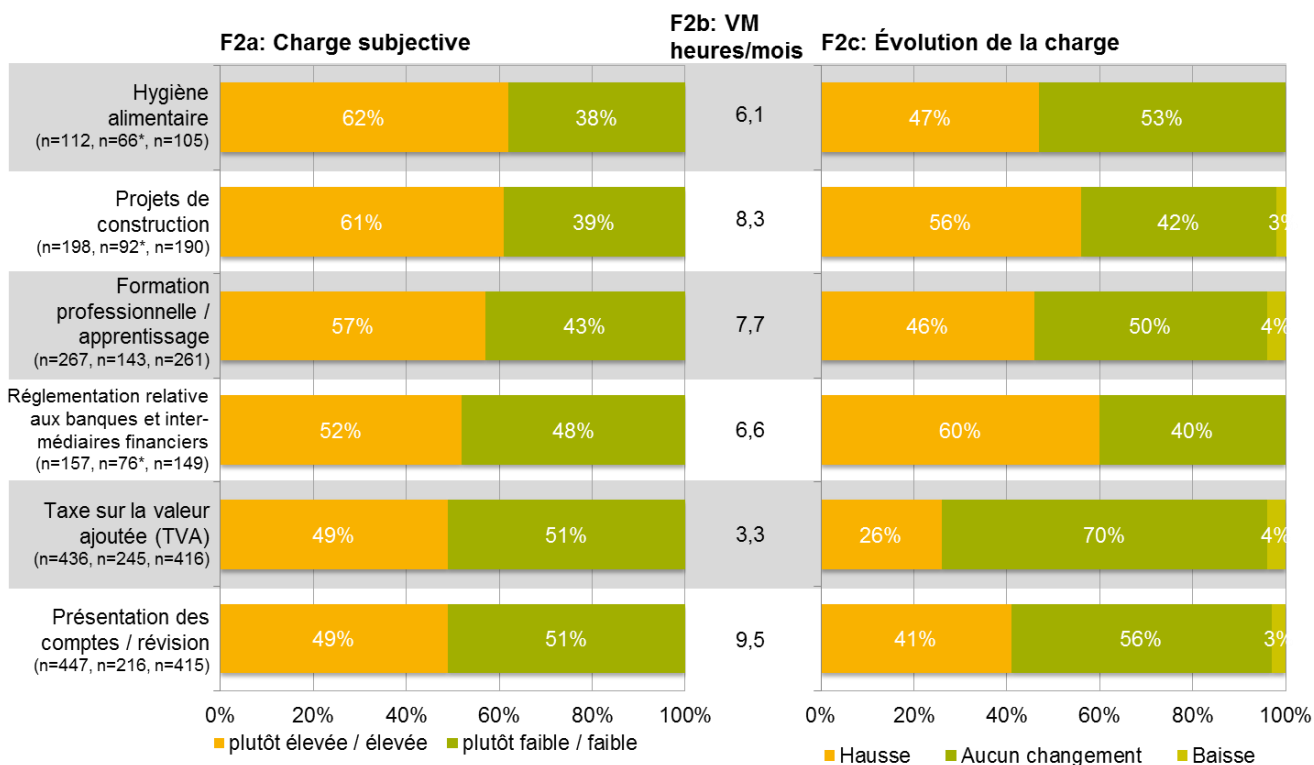
5.2 Charge subjective, heures effectives et évolution de la charge par canton

Dans le canton de Zurich, environ 6 entreprises sur 10 perçoivent la charge administrative comme (plutôt) élevée dans les domaines Hygiène alimentaire et Projets de construction (graphique 5.2.1). 57 % des entreprises interrogées indiquent en outre que le domaine Formation professionnelle/apprentissage représente une charge (plutôt) élevée. Dans les domaines Projets de construction, Formation professionnelle/apprentissage et Présentation des comptes/révision, le nombre d'heures de travail investies en moyenne est relativement élevé. Il est cependant proche des moyennes pour toute la Suisse dans ces domaines (construction: 10,9, Formation professionnelle: 8,3 et présentation des comptes: 8,8).

Graphique 5.2.1: Charge dans le canton de Zurich – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



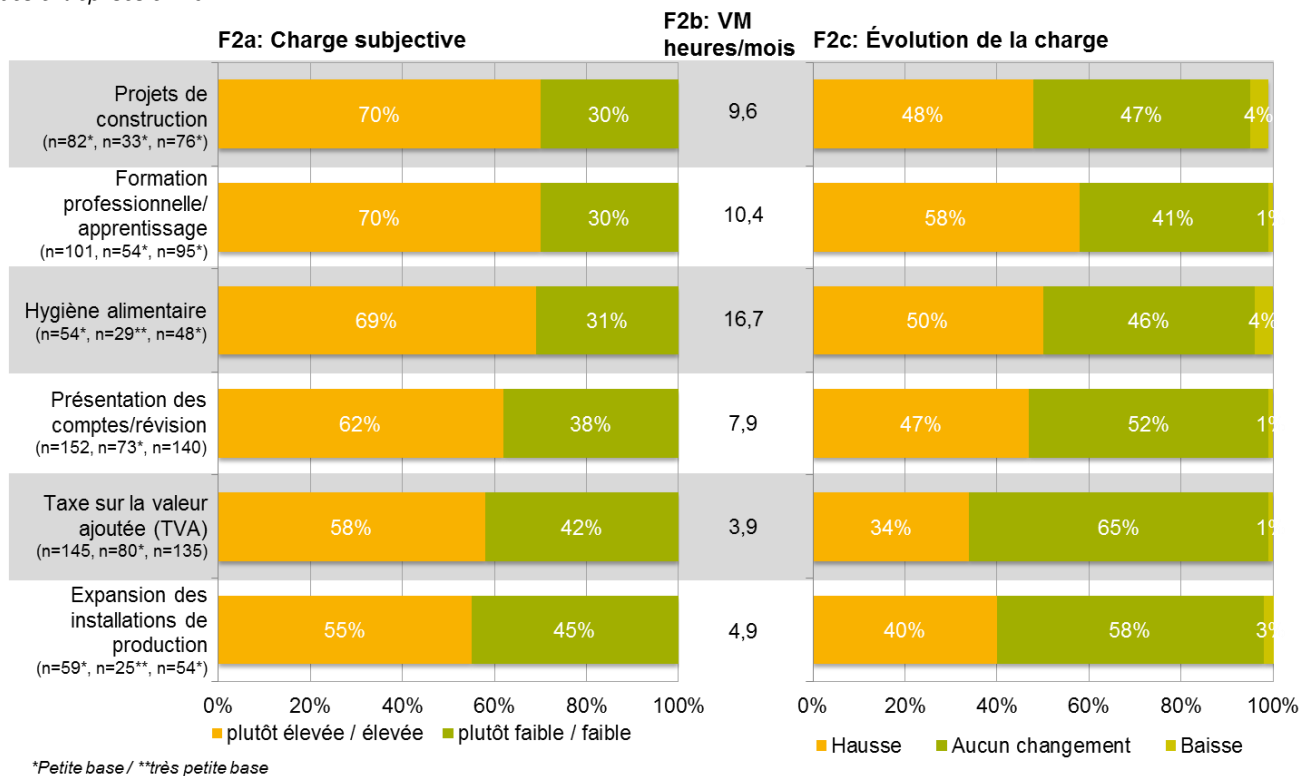
Concernant l'évolution de la charge depuis 2012, 60 % des entreprises du canton de Zurich indiquent principalement dans le domaine Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers une hausse de la charge administrative (Suisse entière: 49 %).

De même dans le canton de Berne, une majorité des entreprises perçoit la charge dans les domaines Projets de construction (70 %), Formation professionnelle/apprentissage (70 %) et Hygiène alimentaire (69 %) comme (plutôt) élevée (graphique 5.2.2). Les valeurs ont tendance à être supérieures aux valeurs pour la Suisse entière (construction: 63 %, formation professionnelle/apprentissage: 59 % et hygiène alimentaire: 63 %). Dans ces domaines, le nombre moyen d'heures investies est aussi relativement élevé, les résultats reposant sur un nombre de cas parfois (très) faible (valeurs moyennes pour toute la Suisse: construction: 10,9, formation professionnelle: 8,3 et hygiène alimentaire: 11.1).

Concernant l'évolution de la charge depuis 2012, 65 % des entreprises interrogées considèrent qu'il n'y a aucun changement dans le domaine Taxe sur la valeur ajoutée. Cette valeur est proche de la valeur pour l'ensemble de la Suisse de 69 %.

Graphique 5.2.2: Charge dans le canton de Berne – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»
 Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.

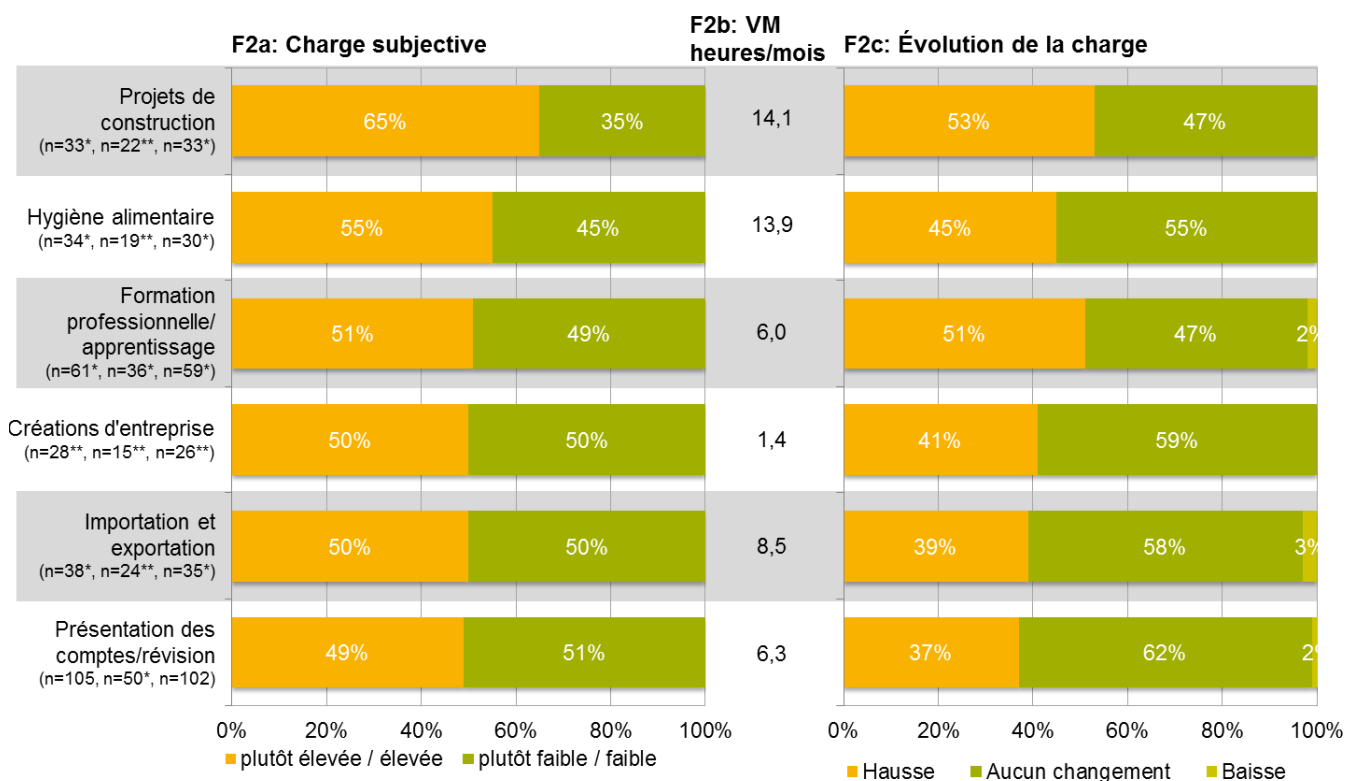




Dans le canton de Vaud, ce sont aussi les domaines Projets de construction, Hygiène alimentaire et Formation professionnelle/apprentissage qui entraînent le plus souvent une charge (plutôt) élevée (graphique 5.2.3). Globalement, il arrive cependant que le nombre de cas pour le canton de Vaud soit (très) faible, ce qui compromet la précision des résultats. Pour le domaine Présentation des comptes/révision, il existe une bonne base. Pour l'ensemble des trois questions, il n'existe pas de différence significative avec la Suisse entière (Suisse entière: F2a: 54 % (plutôt) élevée, F2b: 8,8 heures, F2c: 55 % aucun changement).

Graphique 5.2.3: Charge dans le canton de Vaud – top 6

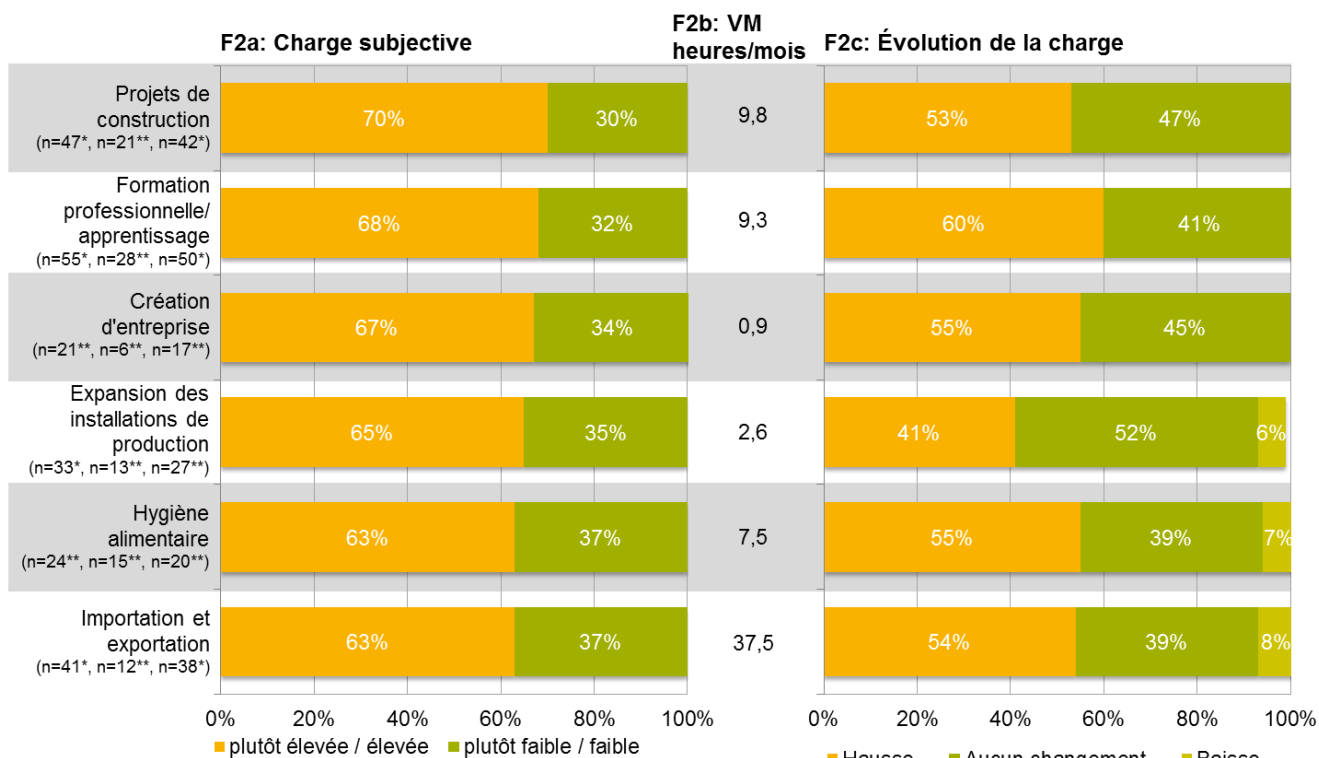
Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»
 Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



Les cantons d'Argovie (graphique 5.2.4) et de Genève (graphique 5.2.5) sont représentés par un très petit nombre de cas et les résultats manquent pour cette raison de fiabilité. Dans le canton d'Argovie, les trois domaines Projets de construction, Hygiène alimentaire et Formation professionnelle/apprentissage sont également représentés dans le top 6. Comparé aux cantons de Zurich, Berne et Vaud, le domaine Création d'entreprise figure en troisième place. Cette valeur repose cependant sur les données de 21 entreprises seulement.

Graphique 5.2.4: Charge dans le canton d'Argovie – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»
 Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.

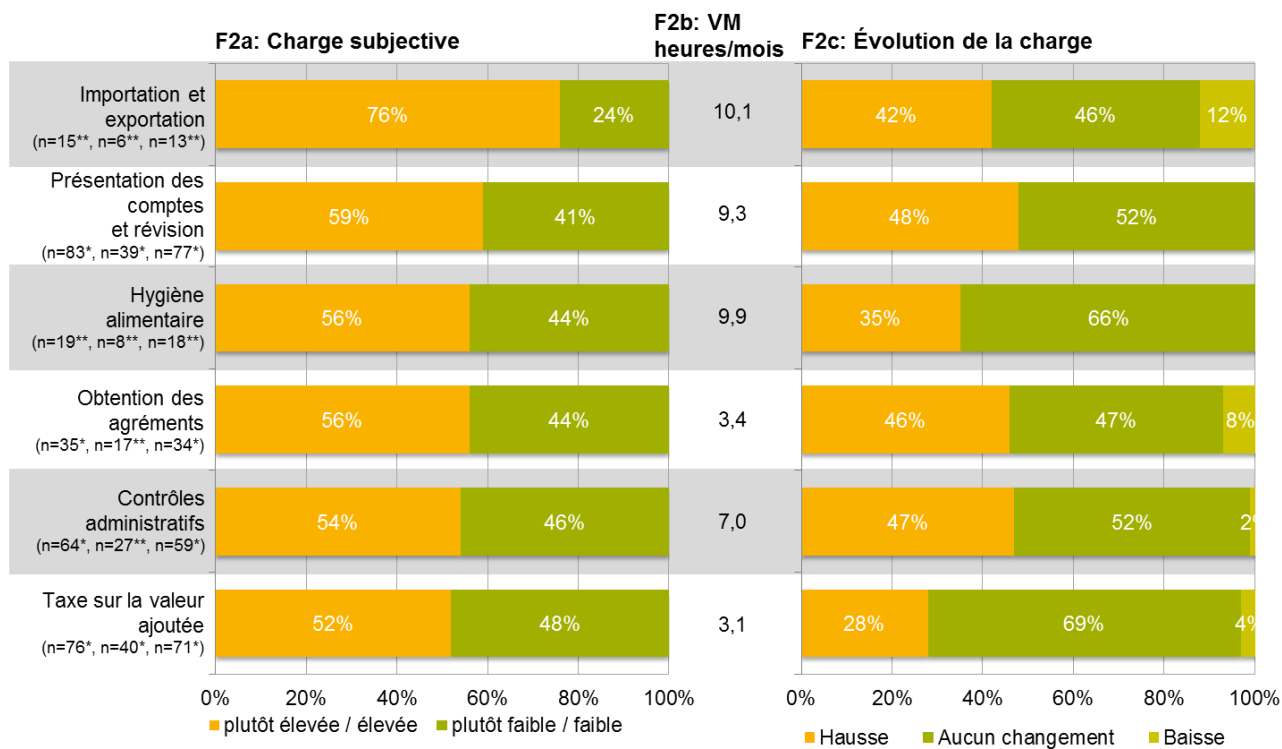


*Petite base / **très petite base

Graphique 5.2.5: Charge dans le canton de Genève – top 6

Questions F2a, F2b et F2c: «Quelle est la charge moyenne pour votre entreprise? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre estimer la charge. c) Quelle a été son évolution depuis 2012?»

Base: nombre de cas entre parenthèses par secteur et question, évaluation des 24 dispositions légales soumises à l'évaluation des entreprises en 2014.



6 PRÉPARATION ET DÉROULEMENT DES RELEVÉS

6.1 Adresses

Dans le cadre de l'enquête principale, nous avons contacté par courrier un total de 4802 entreprises. 81 enveloppes nous ont été retournées par La Poste au titre d'envois non distribuables. Les adresses des entreprises cibles ont été sélectionnées le 21 juin 2014 par l'OFS au moyen d'un tirage aléatoire au sein de strates préalablement définies sur la base du Registre des entreprises et des établissements (REE), puis livrées sous forme électronique à GfK Switzerland. L'échantillon a été déterminé selon les critères suivants:

- taille de l'entreprise: micro (3-9 collaborateurs), petite (10-49), moyenne (50-249), grande (250+)
- activité économique: denrées alimentaires (NOGA 10, 11, 56), construction (NOGA 41, 42, 43), reste (NOGA 8-96, sans 10, 11, 56, 41, 42 et 43)

Le tirage de l'échantillon a été effectué de manière disproportionnelle: les micro et petites entreprises ont été légèrement sous-représentées au profit des entreprises plus grandes de manière à disposer également d'au moins 20 adresses par cellule pour les entreprises plus grandes.

Pour le canton de Zurich, un échantillon supérieur à la moyenne a été tiré et pondéré dans les estimations globales.

Les critères suivants qui ont été préalablement discutés avec le SECO ont également été pris en compte dans le tirage de l'échantillon par l'OFS:

- nombre de collaborateurs: au minimum trois collaborateurs (les entreprises comptant moins d'employés ne font pas partie de l'échantillon)
- codes NOGA de 8 à 96 (les autres codes NOGA ne font pas partie de l'échantillon)

Échantillon brut (3302 adresses) – Suisse entière sans Zurich

| Taille de l'entreprise / Activité économique | Taille de l'entreprise | | | | Total |
|---|------------------------|-------------------|------------------|------------------|--------------------|
| | 3-9 coll.↓ | 10-49 coll.↓ | 50-249 coll.↑ | 250+ coll.↑ | |
| Denrées alimentaires | 191 (4 %) | 68 (1 %) | 19 (0,4 %) | 19 (0,4 %) | 297 (6 %) |
| Construction | 219 (5 %) | 104 (2 %) | 32 (1 %) | 19 (0,4 %) | 374 (8 %) |
| Reste | 1540 (32 %) | 575 (12 %) | 262 (5 %) | 254 (5 %) | 2631 (55 %) |
| Total | 1950 (41 %) | 747 (16 %) | 313 (7 %) | 292 (6 %) | 3302 (69 %) |

Échantillon brut (1500 adresses) – Zurich

| Taille de l'entreprise / Activité économique | Taille de l'entreprise | | | | Total |
|---|------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------|
| | 3-9 coll.↓ | 10-49 coll.↓ | 50-249 coll.↑ | 250+ coll.↑ | |
| Denrées alimentaires | 58 (1 %) | 28 (1 %) | 21 (0,4 %) | 22 (0,5 %) | 129 (3 %) |
| Construction | 78 (2 %) | 35 (1 %) | 20 (0,4 %) | 20 (0,4 %) | 153 (3 %) |
| Reste | 724 (15 %) | 279 (6 %) | 111 (2 %) | 104 (25 %) | 1218 (25 %) |
| Total | 860 (18 %) | 342 (7 %) | 152 (3 %) | 146 (3 %) | 1500 (31 %) |

Comme les interlocuteurs n'étaient pas tous connus à l'avance, il a été décidé de décrire dans la lettre d'accompagnement la personne de l'entreprise qui serait la plus à même de répondre aux questions. La lettre d'accompagnement a été adressée directement à la direction de l'entreprise.

6.2 Matériel d'envoi et d'enquête

Avant le démarrage de l'enquête sur le terrain, le Secrétariat d'Etat à l'économie a fourni à GfK Switzerland SA une quantité suffisante d'enveloppes d'expédition munies du logo du SECO. GfK Switzerland s'est chargé d'imprimer la lettre d'accompagnement et le questionnaire papier dans sa propre imprimerie et de les envoyer en courrier A en joignant une enveloppe-réponse préaffranchie adressée à GfK Switzerland SA. En plus du questionnaire imprimé, les entreprises avaient la possibilité de se connecter au questionnaire en ligne.

Le questionnaire papier est joint en annexe au présent rapport.

6.3 Échéancier

Les dates clés ci-dessous ont été tenues lors de l'enquête principale:

| Date | Déroulement de l'enquête principale |
|------------|--|
| 30/07/2014 | Approbation du questionnaire |
| 18/08/2014 | Envoi des questionnaires (envoi en nombre en courrier B) |
| 09/09/2014 | Début des rappels téléphoniques |
| 10/10/2014 | Fin du terrain |

6.4 Rappels téléphoniques

Les entreprises qui n'avaient pas encore participé au bout de trois semaines après la réception du questionnaire ont été contactées entre le 9 et le 25 septembre par GfK Switzerland et motivées à prendre part à l'enquête. Les enquêteurs et enquêtrices avaient la possibilité d'envoyer à la personne concernée un lien direct vers le questionnaire depuis le laboratoire téléphonique.

Les rappels téléphoniques ont été bien accueillis par les entreprises et ont eu un impact positif sur le taux de retour. Ces rappels ont souvent permis de clarifier directement certaines questions.

6.5 Couverture

Pour l'enquête principale, nous avons contacté par courrier 4802 entreprises dans les trois langues nationales (français, allemand et italien). 81 enveloppes nous ont été retournées par La Poste au titre d'envois non distribuables. Sur les 4721 entreprises restantes, 1809 personnes ont participé à l'enquête, parmi lesquelles 1232 (68 %) ont rempli le questionnaire papier et 577 le questionnaire en ligne (32 %). Le taux de retour correspondant est de 38 %.

Comme décrit au chapitre 6.1. *Adresses*, l'échantillon brut (4802 entreprises) a été tiré selon les deux critères *taille de l'entreprise* et *activité économique*, et ce de manière disproportionnelle au profit des entreprises plus grandes (50+ collaborateurs). L'échantillon net (questionnaires remplis) se répartit de manière très similaire à l'échantillon brut entre les différentes cellules, ce qui témoigne d'une forte représentativité de l'échantillon net. En raison de la disproportionnalité de l'échantillon brut (et donc de l'échantillon net), les résultats ont été pondérés en fonction de la répartition du nombre de collaborateurs (taille de l'entreprise) et de l'activité économique (denrées alimentaires, construction et reste) dans l'univers pour leur exploitation.

Les tableaux ci-dessous offrent une vue d'ensemble des retours (répartition des questionnaires par cellule) et des différences par rapport à l'univers (pondération).

| Univers | | | | | |
|-----------------------------|------------------|--------------------|---------------------|-------------------|------------------------|
| Suisse sans Zurich | | | | | |
| | 3-9 coll. | 10-49 coll. | 50-249 coll. | 250+ coll. | Total |
| Denrées alimentaires | 5 % | 2 % | 0,2 % | 0,03 % | 7 % |
| Construction | 6 % | 3 % | 0,3 % | 0,02 % | 10 % |
| Reste | 45 % | 16 % | 3 % | 1 % | 65 % |
| Uniquement Zurich | | | | | |
| Denrées alimentaires | 1 % | 0,4 % | 0,0 % | 0,01 % | 1 % |
| Construction | 1 % | 0,5 % | 0,1 % | 0,01 % | 2 % |
| Reste | 10 % | 4 % | 1 % | 0,2 % | 15 % |
| Total | 68 % | 26 % | 5 % | 1 % | 100 % (185'106) |

| Échantillon brut (tirage disproportionnel) | | | | | |
|---|------------------|--------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Suisse sans Zurich | | | | | |
| | 3-9 coll. | 10-49 coll. | 50-249 coll. | 250+ coll. | Total |
| Denrées alimentaires | 4 % | 1 % | 0,4 % | 0,4 % | 6 % |
| Construction | 5 % | 2 % | 1 % | 0,4 % | 8 % |
| Reste | 32 % | 12 % | 5 % | 5 % | 54 % |
| Uniquement Zurich | | | | | |
| Denrées alimentaires | 1 % | 1 % | 0,4 % | 0,5 % | 3 % |
| Construction | 2 % | 1 % | 0,4 % | 0,4 % | 4 % |
| Reste | 15 % | 6 % | 2 % | 2 % | 25 % |
| Total | 59 % | 23 % | 9 % | 9 % | 100 % (4802) |

| Échantillon net | | | | | |
|-----------------------------|------------------|--------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| Suisse sans Zurich | | | | | |
| | 3-9 coll. | 10-49 coll. | 50-249 coll. | 250+ coll. | Total |
| Denrées alimentaires | 3 % | 1 % | 0,4 % | 0,4 % | 5 % |
| Construction | 4 % | 2 % | 1 % | 0,5 % | 7 % |
| Reste | 33 % | 13 % | 7 % | 6 % | 59 % |
| Uniquement Zurich | | | | | |
| Denrées alimentaires | 0,4 % | 0,2 % | 0,4 % | 0,4 % | 1 % |
| Construction | 1 % | 1 % | 0,4 % | 0,4 % | 3 % |
| Reste | 14 % | 6 % | 2 % | 2 % | 24 % |
| Total | 55 % | 23 % | 11 % | 10 % | 100 % (1809) |

Les facteurs de pondération qui en résultent sont les suivants:

| Facteurs de pondération | | | | |
|--------------------------------|------------------|--------------------|---------------------|-------------------|
| Suisse sans Zurich | | | | |
| | 3-9 coll. | 10-49 coll. | 50-249 coll. | 250+ coll. |
| Denrées alimentaires | 1,9 | 1,4 | 0,4 | 0,1 |
| Construction | 1,7 | 1,4 | 0,6 | 0,0 |
| Reste | 1,4 | 1,2 | 0,5 | 0,1 |
| Uniquement Zurich | | | | |
| Denrées alimentaires | 2,1 | 1,9 | 0,1 | 0,0 |
| Construction | 1,3 | 0,5 | 0,1 | 0,0 |
| Reste | 0,7 | 0,6 | 0,4 | 0,1 |

6.6 Intervalle de confiance

Plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'intervalle de confiance est petit. Cela signifie que les échantillons plus grands représentent la situation dans l'univers de manière plus précise. En clair: avec une répartition des réponses de 50:50 %, la valeur réelle se situe avec un niveau de confiance de 95 % au sein des marges d'erreurs suivantes pour les différentes tailles d'échantillon:

| Taille des échantillons | Intervalle de confiance |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 100 personnes | ± 9,8 % |
| 200 personnes | ± 6,9 % |
| 500 personnes | ± 4,4 % |
| 1000 personnes | ± 3,1 % |
| 1500 personnes | ± 2,5 % |
| 1809 personnes | ± 2,3 % |

Le domaine de confiance pour l'échantillon de taille (n) = 1809 s'établit à ± 2,3 %. Cela signifie qu'une valeur de 50 % trouvée dans l'échantillon oscille en réalité entre 47,7 % et 52,3 %, et ce avec un niveau de confiance de 95 %. Cette précision est valable pour l'échantillon global mais non pour les segments individuels (exemple: taille de l'entreprise).

7 ANNEXE

Aperçu du nombre de cas par domaine

| Domaines | Question | | |
|--|------------------------|-----------------------|---|
| | F2a: Charge subjective | F2b: Heures investies | F2c: Évolution de la charge depuis 2012 |
| Hygiène alimentaire | 419 | 242 | 383 |
| Projets de construction | 681 | 328 | 639 |
| Formation professionnelle/apprentissage | 938 | 511 | 886 |
| Présentation des comptes, révision | 1505 | 738 | 1404 |
| Taxe sur la valeur ajoutée | 1465 | 822 | 1382 |
| Importation et exportation | 628 | 315 | 592 |
| Réglementation relative aux banques et intermédiaires financiers | 612 | 290 | 569 |
| Marchés publics | 537 | 234 | 499 |
| Expansion des installations de production | 504 | 246 | 467 |
| Législation environnementale | 846 | 391 | 764 |
| Obtention des agréments | 1028 | 457 | 955 |
| Contrôles administratifs | 1335 | 577 | 1229 |
| Statistiques | 1207 | 599 | 1134 |
| Création d'entreprise | 522 | 206 | 477 |
| Impôt à la source | 1042 | 575 | 982 |
| Collaborateurs étrangers | 947 | 483 | 893 |
| Droits du travail/conditions de travail | 1491 | 739 | 1406 |
| Impôt sur les sociétés | 1213 | 625 | 1140 |
| Sécurité au travail | 1367 | 656 | 1279 |
| Circulation/véhicules à moteur | 1003 | 469 | 931 |
| AVS/AI/APG | 1691 | 983 | 1618 |
| 2 ^e pilier | 1598 | 899 | 1526 |
| Assurance-accidents/SUVA | 1640 | 915 | 1568 |
| Registre du commerce/FOSC | 974 | 393 | 902 |



Evaluation des charges administratives au sein des entreprises suisses

Nous vous remercions pour votre participation à cette enquête. Vos réponses seront traitées avec la plus stricte confidentialité et dans l'anonymat le plus complet.

Question 1a : Comment évaluez-vous la charge administrative pour votre entreprise dans son ensemble ?

- 1 Faible 2 Plutôt faible 3 Plutôt élevée 4 Elevée

Question 1b : Comment la charge administrative a-t-elle évolué depuis 2012 pour votre entreprise ?

- 1 Fortement réduite 2 Légèrement réduite 3 Pas de changement 4 Légèrement augmentée 5 Fortement augmentée

Question 2 : Quelle est la **charge administrative** liée aux **prescriptions légales** au sein de votre entreprise et dans quelle mesure cette charge a-t-elle évolué *depuis 2012* ?

| Charge administrative due à : | Quelle est la charge administrative moyenne pour votre entreprise ? a) Indiquez votre réponse sur une échelle allant de faible à élevée. b) Veuillez en outre <u>estimer</u> approximativement la dépense en heures par mois. | | | | | | c) Dans quelle mesure cette charge administrative a-t-elle évolué depuis 2012 ? | | | | | |
|---|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Pas concerné | Ne sais pas | Faible | Plutôt faible | Plus élevée | Elevée | Estimation en heures par mois | Fortement réduite | Légèrement réduite | Pas de changement | Légèrement augmentée | Fortement augmentée |
| Assurances sociales | 9 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • AVS/AI/APG | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • 2ème pilier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Assurance accidents / SUVA | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Taxes et impôts | | | | | | | | | | | | |
| • Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Impôt sur les sociétés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Impôt à la source | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Personnel | | | | | | | | | | | | |
| • Droits du travail/conditions de travail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Sécurité au travail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Collaborateurs étrangers (autorisations) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Formation professionnelle, apprentissage | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Infrastructure | 9 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • Projets de construction | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Expansion des installations de production | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Circulation, véhicules à moteur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dispositions générales | | | | | | | | | | | | |
| • Création d'entreprise | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Registre du commerce / FOSC | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Importation et exportation (marchandises) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Présentation des comptes, révision | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



| Charge administrative due à : | Charge administrative moyenne pour votre entreprise | | | | | | Evolution depuis 2012 | | | | | |
|---|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Pas concerné | Ne sais pas | Faible | Plutôt faible | Plus élevée | Elevée | Estimation en heures par mois | Fortement réduite | Légèrement réduite | Pas de changement | Légèrement augmentée | Fortement augmentée |
| • Obtention des agréments | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Contrôles administratifs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Marchés publics | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Statistiques | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Dispositions sectorielles | 9 | 8 | 1 | 2 | 3 | 4 | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| • Hygiène alimentaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Législation environnementale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Prescriptions pour les banques et les intermédiaires financiers | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres : | | | | | | | | | | | | |
| _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | _____ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Question 3 : Quelle est la **dépense administrative** engagée **chaque mois** par votre entreprise pour s'acquitter de toutes les activités découlant de dispositions légales qui sont imposées par l'Etat ? Veuillez distinguer entre les dépenses internes (en heures par mois) et les dépenses destinées à des intervenants externes (en francs suisses par mois). Veuillez estimer la dépense à l'aide des catégories proposées.

| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|---|---|---|---|---|--|---|
| Dépense interne (h/mois) | <input type="checkbox"/> 1 <5 h. | <input type="checkbox"/> 2 5-10 h. | <input type="checkbox"/> 3 11-20 h. | <input type="checkbox"/> 4 21-50 h. | <input type="checkbox"/> 5 51-100 h. | <input type="checkbox"/> 6 101-500 h. | <input type="checkbox"/> 7 >500 h. | |
| Dépense externe (CHF/mois) | <input type="checkbox"/> 1 0 CHF | <input type="checkbox"/> 2 1 - 100 CHF | <input type="checkbox"/> 3 101-500 CHF | <input type="checkbox"/> 4 501-1'000 CHF | <input type="checkbox"/> 5 1'001-2'500 CHF | <input type="checkbox"/> 6 2'501-5'000 CHF | <input type="checkbox"/> 7 5'001-25'000 CHF | <input type="checkbox"/> 8 >25'000 CHF |

Question 4 : Si vous aviez la possibilité de simplifier **une seule** disposition légale concrète, laquelle choisiriez-vous et comment l'amélioreriez-vous ?

Disposition légale : _____

Amélioration : _____

Question 5 : Quel est le chiffre d'affaires approximatif de votre entreprise par an ? S'il ne vous est pas possible de donner une indication précise, veuillez estimer le chiffre d'affaires à l'aide des catégories proposées.

Chiffre d'affaires _____ (CHF/an)

| | | | | | | | |
|------------------------------------|---|--|---|--|---|---|---|
| Chiffre d'affaires (CHF/an) | <input type="checkbox"/> 1 0-100'000 CHF | <input type="checkbox"/> 2 >100'001 – 250'000 CHF | <input type="checkbox"/> 3 >250'001 – 1 Mio. CHF | <input type="checkbox"/> 4 >1 Mio. – 2 Mio. CHF | <input type="checkbox"/> 5 >2 Mio. – 10 Mio. CHF | <input type="checkbox"/> 6 >10 Mio. – 100 Mio. CHF | <input type="checkbox"/> 7 >100 Mio. CHF |
|------------------------------------|---|--|---|--|---|---|---|

Question 6 (réponse facultative, sera conservée séparément par rapport aux autres renseignements fournis) : seriez-vous disposé(e) à participer à **d'autres enquêtes** sur le thème de la charge administrative des sociétés ? Si tel est le cas, merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées de contact ci-dessous. **Celles-ci seront séparées des autres indications fournies. Il sera ainsi impossible de faire le lien entre vos réponses au formulaire et vos coordonnées de contact.**

| |
|--------------------------------|
| Nom : _____ / Fonction : _____ |
| Tél : _____ / E-mail : _____ |

Nous vous remercions pour votre précieuse participation à cette enquête !

Secrétariat d'État à l'économie SECO

Direction de la promotion économique

Holzikofenweg 36, 3003 Berne

Tél. +41 31 322 28 12, Fax +41 31 323 12 11

www.seco.admin.ch